

BULLETIN COMMUNAL**GEMEENTEBLAD**

N° 7

157^{eme} ANNEE-JAARCONSEIL COMMUNAL - GEMEENTERAADSéance du - Vergadering van
26 avril -- april 2023

PRESIDENTE - VOORZITSTER

CÉCILE JODOGNEBourgmestre ff - wnd BurgemeesterSOMMAIRE - KORTE INHOUDSÉANCE PUBLIQUE -- OPENBARE VERGADERINGPOINT(S) INSCRIT(S) À LA DEMANDE D'HABITANTS -- PUNT(EN) OPGETEKEND OP VERZOEK VAN
INWONERS

La mise en place du plan Good Move à Schaerbeek - Demande de Madame Houaria Ouazrhari -- De uitvoering van het Good Move-plan in Schaarbeek - Verzoek van Mevrouw Houaria Ouazrhari.....	435
La modification du PPAS 19 - Demande de Monsieur Fabian Stévenne -- De wijziging van het BBP 19 - Verzoek van de heer Fabian Stévenne.....	442

SECRÉTAIRE COMMUNAL -- GEMEENTESECRETARISBureau des Assemblées -- Kantoor der Vergaderingen

Nouveau règlement d'ordre intérieur (ROI) du Conseil communal - Approbation -- Nieuw huishoudelijk reglement van de gemeenteraad – Goedkeuring	448
ASBL BRULOCALIS - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale. -- VZW BRULOCALIS - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering.	449
ASBL CECP - Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration. -- VZW CECP - Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur.	449
ASBL CPEONS - Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration. -- VZW CPEONS - Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur.	449
ASBL Crèches de Schaerbeek - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration. -- VZW Crèches de Schaerbeek - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur.	449
ASBL OCS - Oeuvre des Colonies Scolaires - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration. -- VZW OCS - Oeuvre des	

Colonies Scolaires - Remplacement van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur	449
ASIS - Agence Schaerbeekoise Immobilière Sociale - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration. -- ASIS - Agence Schaerbeekoise Immobilière Sociale - Remplacement van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur	450
Foyer Schaerbeekois - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration. -- De Schaarbeeskse Haard - Remplacement van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur	450
JST - Jeunes Schaerbeekois au Travail - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration. -- JST - Jeunes Schaerbeekois au Travail - Remplacement van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur	450
MILOCS - Mission locale de Schaerbeek pour l'Emploi et la Formation - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration -- MILOCS - Mission locale de Schaerbeek pour l'Emploi et la Formation - Remplacement van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur	450
SAE - Schaerbeek Action Emploi - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration. -- SAE - Schaerbeek Action Emploi - Remplacement van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur	450

Service d'appui -- Ondersteuningsdienst

Programme WePulse - Adhésion de la Commune de Schaerbeek aux domaines RH, Finances et Gestion de la Relation Citoyenne (GRC) -- Programma WePulse - Deelneming van de Gemeente Schaerbeek aan de gebieden van HR, Financiën en Citizen Relationship Management (CRM)	451
--	-----

FINANCES / RECEVEUR COMMUNAL -- FINANCIËN / GEMEENTEONTVANGER

Contrôle -- Controle

Dérogation à l'article 12§1 du Règlement du 27 mars 2019 - Approbation -- Afwijking van artikel 12§1 van het Reglement van 27 maart 2019 – Goedkeuring	451
--	-----

Enrôlement -- Inkohierungen

Règlement relatif à la politique communale de stationnement -- Reglement betreffende het gemeentelijk parkeerbeleid	451
---	-----

DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET DURABLE -- STRATEGISCHE EN DUURZAME ONTWIKKELING

Logement -- Huisvesting

Plan Habitat Logement Durable - Approbation -- Duurzaam Plan Huisvesting – Goedkeuring	451
--	-----

Subventions et partenariats -- Subsidies & partnerships

"Contrats École 2021-2024 : école 1 et Champagnat" de Perspective Brussels - Avenants aux conventions - Approbation -- "Schoolcontracten 2021-2024 : school 1 en Champagnat" van Perspective Brussels - Bijlagen aan de overeenkomsten – Goedkeuring	451
--	-----

Plan climat -- Klimaatplan

Octroi de primes pour le développement de 2 initiatives citoyennes visant à démarrer un projet en faveur du climat et/ou du développement durable - Approbation -- Toekenning van subsidies voor de ontwikkeling van 2 burgerinitiatieven om een project voor het klimaat en/ of duurzame ontwikkeling – Goedkeuring	452
--	-----

AFFAIRES GÉNÉRALES -- ALGEMENE ZAKEN**Gestion immobilière -- Vastgoedbeheer**

Contrat de rénovation urbaine 2 (CRU.2) - Convention d'occupation précaire du bien sis Place de la Reine 16 du 01/05/2023 au 31/05/2024 - ASBL RenovaS - Approbation -- Stadsvernieuwingscontract 2 (SVC.2) - Tijdelijke bewoningsovereenkomst voor het pand gelegen op het Koninginneplein 16 van 01/05/2023 tot 31/05/2024 - VZW RenovaS – Goedkeuring	452
Convention à conclure entre la Commune de Schaerbeek, la S.A. Evenepoel Properties, le Foyer Schaerbeekois et la VRT, accordant un "droit d'accès précaire" sur une partie de leurs terrains situés rue Henri Evenepoel à 1030 Schaerbeek - Approbation -- Overeenkomst te sluiten tussen de Gemeente Schaarbeek, de N.V. Evenepoel Properties, de Schaarbeekse Haard en de VRT, verlenende een "precair recht van toegang" op een deel van hun gronden gelegen Henri Evenepoelstraat te 1030 Schaarbeek – Goedkeuring.....	452
Espace Vogler - Rue Vogler 38 - Locaux 20 (2ème étage) et 30 (1er étage) - Nouvelle convention d'occupation avec l'ASBL Club des Petits Débrouillards – Approbation -- Ruimte Vogler - Voglerstraat 38 - Lokalen 20 (2de versieping) en 30 (1ste verdieping) - Nieuwe bezettingsovereenkomst met de VZW Club des Petits Débrouillards – Goedkeuring.....	452

INFRASTRUCTURE -- INFRASTRUCTUUR**Achats -- Aankopen**

Marché public de fournitures visant l'achat de mobilier urbain - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché - Pour information -- Overheidsopdracht voor leveringen voor de aankoop van stadsmeubilair - Keuze van de plaatsingsprocedure en vaststelling van de voorwaarden van de opdracht - Ter informatie	453
Marché public de fournitures visant l'acquisition de plantes diverses - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché - Pour information -- Overheidsopdracht voor leveringen voor de aankoop van diverse planten - Keuze van de plaatsingsprocedure en vaststelling van de voorwaarden van de opdracht - Ter informatie.....	453
Marché public de services ayant pour objet une mission pour le département dynamisation économique - Mise en place de nouveaux processus et rapatriement du service des lois sociales et de l'environnement au sein de l'administration communale de Schaerbeek (volet SLSE) et mise en œuvre de projets innovants pour les commerces et entreprises schaarbeekois (volet dynamisation économique) - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché - Pour information -- Overheidsopdracht voor diensten met als voorwerp een missie voor de dienst Economische dynamisering - Implementatie van nieuwe processen en repatriëring van de dienst sociale en milieuwetgeving binnen het gemeentebestuur van Schaarbeek (onderdeel SLSE) en implementatie van innovatieve projecten voor Schaarbeekse bedrijven en ondernemingen (onderdeel economische dynamisering) - Keuze van de plaatsingsprocedure en vaststelling van de voorwaarden van de opdracht - Ter informatie.....	453
Marché public de services ayant pour objet les assurances de la commune de Schaerbeek - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché - Approbation -- Overheidsopdracht voor diensten met als voorwerp de verzekeringen van de gemeente Schaarbeek - Keuze van de plaatsingsprocedure en vastlegging van de voorwaarden van de opdracht – Goedkeuring.....	453

Bâtiment -- Gebouwen

Occupation temporaire du futur parc Stephenson, rue Stephenson 62-64 - Raccordement du site à l'électricité - Pour information -- Tijdelijke bezetting van	
--	--

het toekomstige Stephensonpark, Stephensonstraat 62-64 - Aansluiting van de site op het elektriciteitsnet - Ter informatie.....	454
Plan écoles - Projet n°16 - Athénée Fernand Blum, section Roodebeek - Rénovation des anciennes classes dans les combles et aménagement d'un escalier de secours - Augmentation de la dépense - Pour information -- Scholenplan - Project nr 16 - Atheneum Fernand Blum, afdeling Roodebeek - Renovatie van de oude klassen op de zolderverdieping en inrichting van een brandtrap - Verhoging van de uitgave - Ter informatie.....	454
PlaNet'S – Marché de services – Nettoyage des vitrages de divers bâtiments communaux en 2023 – Procédure de passation et conditions du marché – Procédure négociée sans publication préalable - Pour information -- PlaNet'S – Overheidsopdracht voor diensten – Schoonmaak van de ramen van verschillende gemeentegebouwen in 2023 – Plaatsingsprocedure en voorwaarden van de opdracht - onderhandelingsprocedure zonder voorafgaande bekendmaking - Ter informatie.....	454
Cimetière de Schaerbeek - Sécurisation: Fourniture et pose d'une porte-tourniquet - Procédure de passation et conditions du marché - Pour information -- Begraafplaats van Schaarbeek - Beveiliging : Levering en plaatsing van een draaihekken - Plaatsingsprocedure en voorwaarden van de opdracht - Ter informatie.....	454
<u>Contrats de quartier -- Wijkcontracten</u>	
Contrat de quartier durable Pogge - Opération 1-2 "Fermettes Jérusalem" - Construction d'une crèche ONE, de logements et d'un jardin potager collectif sur les terrains sis rue de Jérusalem 41-51 - Marché de travaux - Attribution du marché de travaux pour le lot 2 "Amiante" - Pour information -- Duurzaam wijkcontract Pogge - Operatie 1-2 "Fermettes Jerusalem". Bouw van een ONE crèche, woningen en een collectieve moestuin op het terrein gelegen in de Jerusalemstraat 41-51 - Contract voor werken - Gunning van het contract voor werken voor het Perceel 2 "Asbet" - Ter informatie.....	454
Contrat de quartier durable Stephenson - Opération A – "Pôle Stephenson" (aménagement d'un parc et d'une place publique, construction d'une crèche et d'un équipement de sport situés rue et place Stephenson et sur un terrain appartenant à Infrabel, à Schaerbeek et Bruxelles-ville) - Marché de travaux – Assainissement de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante sur un terrain en friche (Terrain Infrabel - Parcelle située entre les voies ferrées et l'arrière de la trame urbaine de la rue Stephenson) - Pour information -- Duurzaam wijkcontract Stephenson - Operatie A - " Pôle Stephenson" (aanleg van een park en een openbaar plein, bouw van een crèche en een sportfaciliteit gelegen aan de Stephensonstraat en het Stephensonplein en op een terrein van Infrabel, in Schaarbeek en Brussel-Stad) - Opdracht voor werken – Sanering van materialen die mogelijks asbest kunnen bevatten op een braakliggend terrein (Terrein Infrabel – Perceel gelegen tussen de sporen en de achterkant van de stadsstructuur van de Stephensonstraat) - Ter informatie.....	455
Mandat donné à l'intercommunale Sibelga au nom et pour compte de la Commune de Schaerbeek de passer le marché public relatif aux travaux de rénovation du bâtiment « Hip-Hop School » (rue Rogier 126) dans le cadre de la Centrale d'achat du programme RenoClick - Approbation -- Mandaat toegekend aan de intercommunale Sibelga namens en voor rekening van de gemeente Schaarbeek voor het gunnen van de overheidsopdracht betreffende de renovatiewerken aan het gebouw "Hip-Hop School" (Rogierstraat 126) in het kader van de Aankoopcentrale van het programma RenoClick – Goedkeuring.....	455

Urbanisme & environnement -- Stedenbouw & leefmilieu

Projet de plan de gestion de l'eau 2022-2027 de la Région de Bruxelles-Capitale - Avis de la Commune -- Ontwerp van Waterbeheerplan 2022-2027 van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest - Advies van de Gemeente.....455

VIE CITOYENNE -- BURGERLEVEN (LEVEN IN DE GEMEENTE)

Cohésion sociale - Appel à candidatures à "Agréments COCOF 2024-2028" - Mise en conformité avec le nouveau cadre légal - Approbation -- Sociale Cohesie - Oproep voor accreditatie aanvragen COCOF 2024-2028 - Naleving van het nieuwe wettelijke kader – Goedkeuring.....455

Sports -- Sport

Subside exceptionnel à l'asbl WAPA International - Approbation -- Uitzonderlijke subsidie voor de vzw WAPA International – Goedkeuring.....456

Subside exceptionnel à l'asbl Xtreme Team Parkour - Approbation -- Uitzonderlijke subsidie voor de vzw Xtreme Team Parkour – Goedkeuring456

POINTS EN URGENCE -- PUNTEN IN SPOED**SECRÉTAIRE COMMUNAL -- GEMEENTESECRETARIS****Bureau des Assemblées -- Kantoor der Vergaderingen**

ASBL IRISteam - Election d'une administratrice au sein du Conseil d'Administration - Proposition de la Commune. -- VZW IRISteam - Verkiezing van een bestuurder in de Raad van Bestuur - Voorstel van de gemeente.....456

INFRASTRUCTURE -- INFRASTRUCTUUR**Voirie -- Wegen**

Espace Renan - Aménagement de la zone extrême Nord - Mission d'étude et de direction des travaux - Majoration de la dépense - Pour information -- Ruimte Renan - Heraanleg van de uiterste Noordelijke Zone - Overeenkomst voor studie en leiding der werken - Verhoging van de uitgave - Ter informatie456

VIE CITOYENNE -- BURGERLEVEN (LEVEN IN DE GEMEENTE)

PPU – Proposition de programmation et de budgétisation de l'édition 2023 du Festi 1030, le dimanche 04 juin 2023 au parc Josaphat (La Laiterie) -- PPU – Programmerings- en budgettering voor de 2023-editie van Festi 1030, zondag 04 juni 2023 in Josaphatpark (La Laiterie)457

ORDRE DU JOUR (REPRISE) -- AGENDA (VERVOLG)**POINT(S) INSCRIT(S) À LA DEMANDE DE CONSEILLERS COMMUNAUX -- PUNT(EN) OPGETEKEND OP****VERZOEK VAN GEMEENTERAADSLEDEN**

Les garanties d'accès physique aux services de l'administration communale (Motion de Madame Leïla LAHSSAINI) -- De garanties voor fysieke toegang aan de diensten van het gemeentebestuur (Motie van Mevrouw Leïla LAHSSAINI)457

Faire de Schaerbeek une Commune d'inclusion numérique (Motion de Monsieur Cédric MAHIEU) -- Van Schaerbeek een digitaal Inclusieve gemeente maken (Motie van de heer Cédric MAHIEU)457

La délégation de compétence au Collège concernant l'adoption de règlements complémentaires de circulation routière (Motion de Monsieur Matthieu DEGREG) -- De delegatie van bevoegdheid aan het college betreffende de aanneming van het bijkomend verkeersreglement (Motie van de heer Matthieu DEGREG)457

Des procédures judiciaires en cours pour recouvrer des redevances de stationnement impayées qui sont poursuivies (Demande de Monsieur Georges VERZIN) --

Lopende juridische procedures om onbetaalde parkeergelden te innen worden voortgezet (Verzoek van de heer Georges VERZIN)	457
Parking Brussels (Demande de Monsieur Yusuf YILDIZ) -- Parking Brussels (Verzoek van de heer Yusuf YILDIZ)	458
Les conséquences du réaménagement des arrêts STIB sur le quotidien des habitants de l'avenue Rogier (Demande de Madame Döne SÖNMEZ) -- De gevolgen van de herinrichting van de MIVB haltes op het dagelijks leven van de inwoners van de Rogierlaan (Verzoek van Mevrouw Döne SÖNMEZ)	458

QUESTIONS ORALES -- MONDELINGE VRAGEN

Le manque d'activités culturelles et familiales dans notre commune (Question de Madame Naïma BELKHATIR) -- Het gebrek aan culturele en familiale activiteiten in onze gemeente (Vraag van Mevrouw Naïma BELKHATIR)	458
Les cours de natation (Question de Monsieur Yuri DE BELDER) -- De zwemlessen (Vraag van de heer Yuri DE BELDER)	458

26.04.2023

CONSEIL COMMUNAL DE SCHAERBEEK
GEMEENTERAAD VAN SCHAARBEEK

SEANCE DU 26 AVRIL 2023
VERGADERING VAN 26 APRIL 2023

PRÉSENTS-AANWEZIG : Mme-mevr. Cécile Jodogne, Bourgmestre ff-Présidente-wnd Burgemeester-Voorzitster; M.-h. Vincent Vanhalewyn, Échevin-Schepen; M.-h. Mehmet Bilge, Echevin-Schepen; Mme-mevr. Adelheid Byttebier, Échevine-Schepene; M.-h. Frederic Nimal, Mmes-mevr. Sihame Haddioui, Deborah Lorenzino, MM.-hh. Thomas Eraly, Quentin Van Den Hove, Mme-mevr. Lorraine De Fierlant, Echevin-Schepenen; MM.-hh. Bernard Guillaume, Bernard Clerfayt, Georges Verzin, Emin Ozkara, Sadik Koksal, Ibrahim Dönmez, Abobakre Bouhjar, Mme-mevr. Angelina Chan, M.-h. Hasan Koyuncu, Mme-mevr. Done Sonmez, MM.-hh. Arnaud Verstraete, Taoufik Ben addi, Matthieu Degrez, Mmes-mevr. Leila Lahssaini, Leticia Sere, Lucie Petre, MM.-hh. Yusuf Yildiz, Mohammed Abkoui, Mmes-mevr. Naima Belkhatir, Emel Kose, Marie Nyssens, MM.-hh. Hamza Boukhari, Cedric Mahieu, Elyass El Yakoubi, Mohamed Echouel, Yuri DEBELDER, Mme-mevr. Maite Bodart, MM.-hh. Quentin Vanbaelen, Maxime Baudaux, Didier Schiffeleers, Conseillers communaux-Gemeenteraadsleden; M.-h. David Neuprez, Secrétaire Communal-Gemeentesecretaris.

ABSENTS-AFWEZIG : -

EXCUSÉS-VERONTSCHULDIGD : M.-h. Michel De Herde, Échevin-Schepen; Mmes-mevr. Claire Geraets, Fatima Ben Abbou, MM.-hh. Abdelhakim El Karaoui, Emel Dogancan, Mme-mevr. Vanessa Loodts, M.-h. Mamadou Bah, Conseillers communaux-Gemeenteraadsleden.

EN DÉBUT DE SÉANCE-IN HET BEGIN VAN DE VERGADERING : -

Mme Jodogne, Bourgmestre, préside l'assemblée qu'elle ouvre en séance publique à **18 heures et 30 minutes**.

De openbare vergadering wordt geopend om **18.30 uur** onder voorzitterschap van **mvr. Jodogne**, Burgemeester.

Elle est satisfaite au prescrit de l'article 89 de la nouvelle loi communale et le procès-verbal de la séance du **29/03/2023 (19:30)** est tenu sur le bureau à la disposition des membres du Conseil.

Er wordt voldaan aan de voorschriften van artikel 89 van de nieuwe gemeentewet en de notulen van de vergadering van **29/03/2023 (19:30)** zijn ter beschikking van de raadsleden ter tafel neergelegd.

La traduction simultanée des débats est assurée par **Monsieur Van Wassenhoven**.

De vertaling staande vergadering wordt door **de heer Van Wassenhoven** verzekerd.

SEANCE PUBLIQUE - OPENBARE VERGADERING

POINT(S) INSCRIT(S) À LA DEMANDE D'HABITANTS -- PUNT(EN) OPGETEKEND OP VERZOEK VAN INWONERS

Ordre du jour n° 1 -- Agenda nr 1

La mise en place du plan Good Move à Schaerbeek - Demande de Madame Houaria Ouazrhari

De uitvoering van het Good Move-plan in Schaarbeek - Verzoek van Mevrouw Houaria Ouazrhari

Madame la Bourgmestre ff : Bonjour à toutes et à tous. Je vous propose de prendre votre place, pour que nous puissions écouter notre première interpellation. Est-ce que vous pouvez prendre place que nous puissions commencer s'il vous plaît. Alors, est-ce que Madame Ouazrhari pourrait se présenter pour que nous puissions commencer ? Merci. Voilà, bonsoir Madame Ouazrhari. Nous

allons tout de suite donc vous donner la parole pour votre interpellation. Donc je demande au public de bien vouloir s'asseoir et se taire pour pouvoir écouter Madame Ouazrhari.

Madame Ouazrhari : Je voulais juste intervenir au sujet du titre de notre interpellation qui a été changé sur la convocation. Donc notre titre à nous c'est « Poursuite du déni de démocratie et amplification des manipulations politique ». Mesdames, Messieurs. Fin octobre 2022, à la suite de larges manifestations dans le quartier Pavillon-Stephenson, le Collège avait promis un gel de toute modification de l'espace public au sein de la maille « Good Move » n° 3. Tout devait être remis dans l'état antérieur à la modification entrée en vigueur les 24 et 25 octobre 2022. Par ailleurs, le collège s'était engagé à promouvoir la participation citoyenne qui avait tant fait défaut. La bourgmestre faisant fonction annonçait ici même que des réflexions allaient bon train et que des propositions concrètes allaient être communiquées avant la fin de l'année 2022. Inutile de préciser que ces différentes déclarations sont venues étendre la liste des engagements non respectés par le collège ; disons-le ainsi. Le 30 novembre 2022, des Schaerbeekoïses et Schaerbeekoïses s'étaient encore mobilisés en nombre, dans cette enceinte et aux portes de la maison communale. Ils ont notamment exprimé que c'est l'ensemble du plan « Good Move » et de sa mise en œuvre qui suscitent le vif et total mécontentement de la population. Les demandes des citoyens étaient claires : premièrement, l'annulation des réaménagements réalisés ou planifiés, tels que ceux se rapportant au quartier Azalées ou à l'avenue Princesse Élisabeth ; deuxièmement, la réalisation d'un audit sur le dossier Princesse Élisabeth et la proposition de sanctions à l'encontre des échevins concernés et la bourgmestre faisant fonction ; troisièmement, le report de chaque procédure d'enquête publique et/ou séance d'information en lien avec la mobilité, le stationnement ou une modification de l'espace public — cela jusqu'au moment où la commune disposera d'une méthodologie rigoureuse visant à garantir la crédibilité de la participation citoyenne. Malheureusement, le collège avait encore usé de faux-fuyants. Sans même laisser un droit de réponse, il avait par exemple considéré que les élections communales de 2024 représentent l'audit qui est réclamé. Ne trouvez-vous pas cela trop facile et surtout hors sujet ? Est-ce là votre vision de la démocratie : dissimuler les bévues et les abus, puis mobiliser la police lorsque les points qui dérangent sont exprimés par les citoyens ? Par rapport aux mailles Good Move, le Collège a donc pleinement ignoré la population. À présent, on apprend qu'une évaluation aurait été réalisée pour la maille 1 ! Selon quelles modalités ? Cela reste un mystère ; un mystère que le collège a voulu épaissir en prenant soin d'éviter de répondre aux nombreuses questions posées par les citoyens. Aussi, pourquoi les habitants et les riverains n'ont-ils pas été impliqués au premier plan dans la réalisation de cette évaluation ? Là aussi, nous sommes en présence du schéma irrationnel et malsain que Défi-Ecolo-Groen ont l'habitude de suivre : d'abord décréter ce qui est bon pour les habitants et les riverains, à leur insu et de manière autoritaire ; ensuite, appliquer la politique de l'autruche ou balayer toute contestation par des affirmations fantasques qui cherchent fallacieusement à assimiler la réfutation des absurdités de certains à un non-respect de la démocratie ; enfin, sans doute pour illustrer la nature profonde du terreau idéologique qui est de mise chez Ecolo-Groen, chercher des moyens de limiter l'expression des mécontentements et vouloir faire du conseil communal une sorte de mont Olympe : un sanctuaire d'autosatisfaction à partir duquel sont professés les oracles de ceux qui exigent une foi fervente en leur dessein de sauver la planète en limitant sans retenue la mobilité des Schaerbeekoïses et en les faisant passer à la caisse. Ces méthodes des plus détestables ont forcément conduit à un résultat couru d'avance : les recommandations qui découlent de cette pseudo-évaluation impliquent des mises en sens uniques et de nouvelles pertes de places de parking. Le Gracq a donné sa bénédiction, qui l'eût cru ? Venons-en à la maille 3. Dans un document transmis au collège le 27 mars, le comité de quartier Stephenson-Pavillon a dressé un état des lieux détaillé et a formulé (ou réitéré) des demandes précises et argumentées. Certaines d'entre elles datent d'octobre 2022... Pourquoi le collège n'y a-t-il pas répondu ? Quelle sera l'excuse d'Arlequin qui sera invoquée cette fois-ci ? La faute de la Région ? Des courriels mystérieusement perdus ? Ou est-ce que le collège avait piscine, au Neptunium ? Nous exigeons à nouveau des réponses circonstanciées aux documents et courriels qui ont été envoyés aux membres du collège. Par ailleurs, si rien n'est fait pour lui donner une assise solide, le « processus participatif » annoncé se profile comme une pantalonnade supplémentaire qui attisera les tensions. Prenons-en pour sonde la seule réunion qui s'est tenue avec les commerçants du quartier : aucune méthodologie n'a été présentée, le PV dressé est hautement incomplet et complaisant, l'impréparation des élus présentes a été saisissante et leur volonté de conséquemment convertir la réunion en « séance d'information » a été troublante. Sur le plan de la forme, on notera que le collège ne semble pas comprendre que la ponctualité est une marque de respect élémentaire envers les citoyens... En parallèle, nous nous opposons à la passation du marché public que le collège a lancé pour désigner un prestataire dans le cadre du « processus de participation citoyenne » relatif à la maille 3. D'une part, ce marché ne respecte pas la législation sur les marchés publics ; les

considérations juridiques en question ont été portées à votre connaissance. Le cahier des charges est tout simplement médiocre. D'autre part, alors que le budget estimé est de 60 000 €, les entreprises initialement consultées ont toutes refusé de remettre une offre ; cela au motif que, je cite un exemple : « nos experts nous disent que (...), la marge de manœuvre pour encore apporter des modifications au plan est très faible, voire inexistante. C'est pourquoi il nous semble que constituer un panel citoyen à ce stade, ne fait pas sens. Ce panel n'aurait pas de mandat clair et indépendant (...). Il pourrait donc paraître rapidement que le panel citoyen soit instrumentalisé pour légitimer une décision politique ». Enfin, le collège impose à travers le prétendu cahier des charges que « les objectifs, le diagnostic/les constats et les données mobilisées dans l'élaboration du CLM initial ne pas seront (sic) remis en cause ». Cette mention stupéfiante implique aussi que ce marché ne saurait avoir un quelconque intérêt. Le collège veut en quelque sorte changer d'apprenti cuisinier, mais il lui impose la réutilisation des mêmes ingrédients avariés et de la même recette notoirement infecte. Est-ce cela qui est censé être au goût des riverains qui — vomissant toujours le menu indigeste que le collège leur a concocté en 2022 — attendent des préparations décentes à se mettre sous la dent depuis six mois ? Comme le comité Stephenson-Pavillon, nous revendiquons un dialogue méthodique fondé sur un socle documentaire solide. Un socle dont chaque personne concernée doit avoir entièrement connaissance préalablement à toute discussion liée à la mise en œuvre de quelconques mesures. Un socle qui doit être débattu et couvrir en profondeur toutes les observations réalisées par les habitants et les riverains. Pour finir, veuillez nous éviter la rengaine sur la complexité de la participation citoyenne et sur votre prétendue volonté de bien faire, quitte à prendre plus de temps. Elle ne convaincra personne et ne fera qu'illustrer que le collège est dépassé.

Madame la Bourgmestre ff : Merci Madame Ouazhri pour votre interpellation. J'essaierai comme chaque fois de répondre le plus méthodiquement possible aux questions que vous nous posez. Je ne commenterai pas vos affirmations qui n'appellent d'ailleurs aucune réponse et dont le contenu ne vous engage et ainsi vous soutient. Le collège a en effet promis un gel des modifications entreprises dans le cadre de notre plan de circulation et de sécurité routière dans le quartier Pavillon-Stephenson. Et nous respectons ce gel. Aucune modification prévue n'a été mise en œuvre. Nous avons annoncé promouvoir la participation citoyenne. Et nous respectons ce que nous avons dit. Le processus participatif est maintenant en route. Le marché a été attribué à la société Dreamocratie, active dans la mise en place de ce type de processus depuis longtemps. Elle a répondu de manière très complète au cahier des charges. Ce bureau n'était pas inclus certes dans les destinataires du premier envoi du marché mais bien du second. Il propose une méthodologie précise qui devrait permettre de consulter largement les habitants du quartier et ceux qui souhaitent bien sûr y répondre via des rencontres citoyennes et un panel citoyen. Notre objectif est toujours le même : entendre les habitants, recevoir les contributions des citoyens afin d'aboutir à une amélioration de la circulation, de la sécurité routière et de la qualité de vie dans le quartier. Vous ne serez pas en désaccord, je l'espère, par rapport à cette volonté. Comme nous l'avons répété lors de la réunion avec les commerçants, la marge de manœuvre est entière sur ce plan de mobilité. C'est pourquoi nous mettons en place ce processus. Nous ne mettrions pas autant d'effort et de moyen si tout était déjà fixé et décidé. Nous avons répété également cela au bureau qui va être chargé de cette participation, Dreamocratie. Je répète donc : les marges de manœuvre sont bien là pour discuter avec les habitants de ce projet. Et enfin vous dire que le planning est bien fixé aussi, je crois que le répète encore un peu plus tard mais puisque ça devrait démarrer dans la seconde moitié du mois de mai, à savoir donc, après les vacances. Comme nous l'avons répété lors de la réunion avec les commerçants, donc cette marge de manœuvre est entière. Nous ne partageons pas d'ailleurs votre avis sur la réunion avec les commerçants. Mis à part effectivement la présence de personnes qui n'étaient pas des commerçants du quartier, nous pensons que cette réunion a été constructive. Depuis la fin, du ramadan, puisque nous avons effectivement aussi et à la demande de plusieurs personnes, décidé de ne pas faire de rencontre et de réunion pendant cette période importante, plusieurs contacts individuels ont été pris par l'échevine du commerce avec les commerçants pour recueillir les points d'achoppements et les suggestions. Des contacts individuels vont être poursuivis dans les jours à venir. Un récapitulatif des inquiétudes et suggestions sera rédigé et intégré dans les demandes du bureau d'étude et donc réflexion du collège. Les commerçants seront aussi informés des réunions par le bureau d'étude, et en tant que commerçant au quotidien dans le quartier, ils pourront y participer. Aujourd'hui, sur le processus participatif général, nous pouvons déjà avancer un calendrier puisque les réunions commenceront lors de la deuxième quinzaine de mai. Elles devraient être au nombre de six avec chaque fois une centaine de personnes. Pas cent au total mais à chaque réunion. Le but est d'avoir un rapport complet avant la fin de l'année puisque le panel citoyen quant à lui sera organisé à la rentrée, après les vacances. Une charte d'engagement est en préparation afin d'être transparent sur les objectifs du processus et ce à quoi nous nous engageons. Cette

charte sera communiquée avant la première réunion, et ce sera là le socle de cette relation de confiance que nous souhaitons avoir avec les habitants du quartier pour ce processus. En ce qui concerne le dossier Princesse Elisabeth, vous aurez bien vu ou entendu ou lu la décision du conseil d'Etat sur la suspension et la décision du conseil communal concernant la partie de l'Avenue Princesse Elisabeth entre le Boulevard Lambert et la cage aux ours. Pour l'autre tronçons, comme vous le savez aussi, de nouvelles propositions doivent être faites et des rencontres avec les habitants seront organisées. Je pense d'ailleurs qu'il y a eu des échanges récemment à ce propos avec certains protagonistes. Il n'est évidemment pas question, Madame, de reporter les enquêtes publiques auxquelles nous sommes astreints par la législation régionale. Ce sont des obligations légales, dont les modalités sont d'ailleurs réglées par la Région. Une première évaluation de la zone Azalée, effectivement, a été faite. En compilant les avis des habitants qui se sont exprimés, les chiffres obtenus des comptages, les avis de la police, de l'opérateur des transports en communs, des écoles qui se trouvent dans le quartier. On parle donc bien ici des avis des habitants. Différents documents sont disponibles déjà sur le site de la commune. Donc sur le site 1030.be vous avez déjà tout un ensemble de document relatif à cette évaluation. Des propositions des services ont déjà été prises en considération par le collège pour améliorer les points critiques qui ont été relevés dans cette évaluation. Voilà les éléments factuels que nous souhaitons vous apporter aujourd'hui Madame. Je vous remercie pour votre écoute.

Monsieur Verzin : Merci Madame la Présidente de me donner la parole ce soir, merci surtout à Madame Ouazrhari d'avoir redit ici haut et fort l'opposition d'une large majorité de nos concitoyens concernés par le plan Good Move tant dans la maille 1, que la maille 2 et la maille 3 au collège qui manifestement se comporte comme s'il était atteint d'une surdité majeure. Il est en effet de pire sourd qui ne veut point entendre. En effet, dans ce qui concerne le processus participatif, 20 bureaux ont été consultés, zéro réponse en réponse au premier cahier des charges qui avait été élaboré. Et je vous cite un des bureaux a même été jusqu'à dire nos experts nous disent que la marge de manœuvre pour encore apporter des modifications aux plans est très faible voire inexistante. C'est pourquoi, il nous semble que constituer un panel citoyen à ce stade ne fait pas sens. Ce panel n'aurait pas de mandat clair et indépendant et il pourrait donc paraître rapidement que le panel citoyen soit instrumentalisé pour légitimer une décision politique. Et en fait, c'est exactement ça qu'il s'agit. Le collège a relancé le cahier de charges pour finalement arracher une réponse d'une entreprise dont la Bourgmestre a cité le nom et que je ne citerai pas ici. Et cette entreprise elle-même, quand bien même répond-elle globalement au cahier des charges, cette entreprise elle-même note que pour mener son enquête à bien, il eut fallu au préalable que les comptages, que tous les constats qui ont été opérés soient refaits et repartis de zéro. C'est-à-dire en parfaite contradiction avec le cahier de charges que la commune avait établi. Donc on est en train de confier une étude à une entreprise qui dit avant même de commencer que la méthodologie n'est pas la bonne. Vous vous rendez-compte. Et donc je pense, comme beaucoup d'entre vous et beaucoup de mes collègues de l'opposition, qu'il y a en fait 60.000 euros qui sont ici purement et simplement jetés à la poubelle, pour satisfaire l'égo démesuré d'un couple politique constitué de la Bourgmestre et du premier échevin aveuglés par leur orgueil, leur arrogance et le mépris de nos concitoyens. Et comme, pour terminer, au moment de la Rome Impériale, Caton l'ancien disait « Carthago Delenda Est » il faut détruire Carthage. Je n'aurai désormais plus qu'un seul mot aujourd'hui et jusqu'à la fin de la législature, il faut détruire le plan good move dans la maille 1, dans la maille 2 et dans la maille 3. J'ai dit.

Madame la Bourgmestre ff : Monsieur Verzin, j'ai toujours reconnu votre grande culture.

Madame Chan : Bonsoir Madame Ouazrhari. Mesdames et messieurs. Je tiens à vous exprimer le soutien total du groupe MR par rapport à vos revendications et préoccupations que vous avez soulevées concernant les problèmes autour de la mobilité, du Good Move, de sa mise en œuvre et de la gestion du collège. Je comprends les sentiments des mécontentements et des frustrations ressentis face à l'absence de dialogues constructifs et de transparence de la part du collège. Je pense que les mêmes problèmes reviennent à chaque fois. Il faut une fois pour toute que cela cesse, qu'on cesse de faire le gros dos et de camper sur ses positions. Et au contraire, il faut écouter, écouter activement et faire preuve d'empathie pour répondre aux problèmes, aux besoins, aux attentes et évidemment, respecter ces engagements. Je voudrais relever trois choses. A chaque occasion, on entend que le Good Move ne satisfait pas les citoyens. J'ai vu dans la presse que la majorité avait fait une évaluation approfondie du quartier Azalée menée avec des riverains, la police, le siamu, la stib et que les résultats sont positifs. Il me semble que cette nouvelle contredit le mécontentement général exprimé envers le plan Good Move et ses impacts sur la mobilité et la qualité de vie. J'entends dans l'intervention de Madame Ouazrhari que les habitants et les riverains n'ont pas été impliqués dans la réalisation de cette évaluation. Il serait intéressant alors de comprendre pourquoi il y a une telle divergence entre les retours d'expériences et les résultats de cette évaluation.

Les demandes précises formulées par le comité de quartier Stephenson-Pavillon en mars 2023 n'ont pas reçu de réponse de la part du Collège. Cela soulève des questions sur l'engagement du collège à dialoguer avec ses citoyens et à prendre en compte leurs préoccupations. Par ailleurs, je pense qu'il faut vraiment respecter le principe de co-construction promu par le plan Régional de Mobilité en veillant à ce que les contributions des citoyens soient prises en compte de manière significative et que le collège ne se contente pas de prendre des décisions finales sans tenir compte de l'avis des citoyens. Et dernier constat que le collège semble s'être rarement soucier de prendre en compte les besoins économiques et sociaux des habitants et des entreprises locales et malheureusement, il semble que les décisions prises soient souvent guidées par un dogmatisme écolo se traduisant par une guerre contre la mobilité fluide, contre les automobilistes et ses conséquences négatives sur la circulation et ceci en générant d'avantage de pollution, de perte de temps et de stress inutile. Ce stress est d'ailleurs néfaste pour la santé de nos concitoyens. On parle souvent de juste équilibre, mais il n'y en a pas ici. J'aimerais conclure en disant qu'il est en mon sens cruciale de ne pas décevoir les citoyens et de préserver leur confiance en respectant les engagements pris et en garantissant que leurs propositions seront véritablement prises en compte plutôt que d'être simplement ignorés au profit de décisions unilatérales. Merci

Madame Belkathir : Bonsoir tout le monde. Je vous remercie Madame Ouazrhari pour cette démarche citoyenne. Je tiens aujourd'hui à exprimer ma profonde gratitude envers tous les citoyens et spécialement vous qui êtes là ce soir comme tous les conseils communaux depuis plus d'un an, d'avoir déposé cette interpellation pour ouvrir le débat au sein du conseil communal. Sachez que votre engagement et votre préoccupation pour les questions de notre commune sont essentiels pour garantir que notre commune fonctionne de manière efficiente et équitable pour tous. Nous soutenons évidemment l'initiative citoyenne de dénoncer les irrégularités et le mépris de la commune face aux questions posées auxquels ils n'ont jamais reçu de réponse ainsi que l'attitude face à leurs demandes qui sont pourtant claires. Nous croyons fermement que la consultation citoyenne est un moyen essentiel de permettre au citoyen d'être impliqué dans le processus de prise de décision et de contribuer à la gestion des affaires publiques. C'est pourquoi, nous sommes profondément déçus et inquiet de constater que la commune a ignoré les questions des citoyens et ne leur a fourni jusqu'à présent aucune réponse. Ces mêmes citoyens qui sont comme par hasard les citoyens du bas de Schaerbeek. Nous appelons la commune à prendre ses responsabilités et à respecter le processus de consultation citoyenne. Les citoyens devraient être écoutés et leurs questions devraient être prises au sérieux. Nous exhortons donc la commune à prendre des mesures pour assurer que les irrégularités qui se sont produites ne se reproduisent plus et à traiter les citoyens, tous les citoyens, avec le respect et la considération qu'ils méritent. Ainsi votre attitude envers eux entraînera forcément une répercussion sur leur attitude envers vous et le collège. J'attire quand même votre attention à propos de la rénovation de la place Meiser. Madame la Bourgmestre, on pouvait lire dans les médias que vous souhaitez que des réponses soient apportées avant l'introduction du permis. Mais la question est, Madame la Présidente, pourquoi la majorité ne s'est pas posé les mêmes questions, pourquoi n'avez-vous pas eu les mêmes intentions pour nos quartiers ? Merci.

Madame la Bourgmestre ff : vous avez une grande méconnaissance du travail qui a été fait Madame Belkathir. Des questions ont été posées aussi. Mais ça vous ne voulez pas le savoir.

Monsieur Mahieu : Voilà. Bonsoir tout le monde. Merci madame Ouazrhari, merci à tous les citoyens qui sont venus ce soir et qui ont franchi les lignes policières de bienvenue, qui sont là avec nous. Merci beaucoup. On sait évidemment, on le dit depuis des mois et des mois que cette mise en place du Good Move à Schaerbeek c'est fait de manière dogmatique, clivante, sans participation citoyenne. Il n'y a rien de neuf là-dedans, on le sait. Ce qui est neuf c'est cette évaluation de la maille Azalée. Ça c'est quelque chose de neuf qui est amené aujourd'hui au Conseil Communal. Nous n'avons pas toutes les informations, mais il y a des choses qui sont amenées. Et qu'est-ce qu'on voit ? On voit qu'il y a un mode de déplacement qui a vraiment pris de l'ampleur, c'est le vélo. Et donc effectivement, dès le départ, on a dit c'est un plan qui est fait pour les cyclistes, pas pour les autres. Ça se révèle. L'automobile, pression diminuée de 36% mais il n'y a personne qui nous dit où sont parties ces voitures. Et donc est-ce qu'il y a eu des comptages dans les rues qui ne sont pas dans la maille pour voir si là la pression automobile avait augmenté ou est-ce que vraiment ces voitures ne viennent plus du tout dans Schaerbeek ? Et puis il y a les transports en communs. Parce que les transports en commun on en parle pas du tout dans les analyses qu'on a pu voir dans la presse mais pour le 64 et 65 en direction de la ville, c'est une catastrophe. Moi j'ai encore rencontré il n'y a pas longtemps un usager des transports en commun qui m'a dit « je ne prends plus le bus, je reste bloqué trop longtemps à Chazal, je vais plus vite à pied ». Donc il y a quand même un problème. Il y a un problème qui se centralise surtout à Stobbaert et à Chazal, vous avez raison mais là, on n'a pas encore les documents, mais la deuxième maille on attend de voir l'évaluation, je l'attends avec

impatience. Et puis il y a un problème de communication. Puisque dans la communication du collège c'est hyper positif, tout va bien, le test est positif, il est avalisé, on continue. Et puis le collège visiblement n'est pas tout à fait d'accord puisque je lis sur les réseaux sociaux qu'il y a un échevin membre de la liste du bourgmestre, donc la même liste que la bourgmestre qui nous a dit tout va bien. L'échevin dit aujourd'hui « les schaarbeekoïses ont du mal à rentrer chez eux après leurs journées de travail, sans devoir faire une boucle. Il faut être à l'écoute de nos citoyens et faciliter la mobilité et non les enfermer dans des labyrinthes. » Et donc, quelle est la position du collège ? Quelle est la position du collège ? Est-ce que c'est un test positif ou pas ? Pour moi, le labyrinthe n'est pas positif.

Madame la Bourgmestre ff : Monsieur Mahieu, j'en profite pour dire que vous avez dépassé votre temps.

Monsieur Mahieu : je termine par la phase 3 en vous demandant effectivement pour la phase 3 de repartir de zéro parce qu'il y a un problème de méthodologie qui est grave. Même moi je ne comprends plus rien, est-ce que c'est un tiers qui organise la participation citoyenne ou est-ce encore vous. Vous faites des réunions et puis comment ça va s'imbriquer dans ce qui va être fait dans l'asbl. Tout ça n'a pas de sens et donc il faut vraiment repartir de zéro et je vais passer au latin, comme Monsieur Verzin, pour conclure : Errare humanum est perseverare diabolicum.

Madame Petre : merci pour la parole, merci madame pour votre interpellation. Je pense qu'il est très très clair depuis de nombreux mois que vous avez beaucoup de choses à dire et donc au nom du groupe Ecolo-Groen, je vous invite vivement à participer à la consultation citoyenne. Bonne journée.

Madame Lahssaini : Merci Madame Ouazrhari, merci pour votre interpellation. Je suis désolée, je ne vais pas parler latin, ce sera pour la prochaine fois peut-être, ni en grec. Je vais essayer au moins que ça soit correcte en français, j'espère que ça sera le cas. Je vous l'avais déjà dit la fois passée pour le PTB la question de la participation des citoyens est fondamentale. Tout ce qui est réalisé sans les habitants, sans leur ré-implication, sans répondre à leurs besoins, est voué à l'échec. Et la démocratie ça ne peut pas être juste mettre un bulletin de vote dans l'urne communale tous les six ans, et puis le reste du temps être complètement démobilisé. C'est pour ça que ce qui s'est passé, ce qui se passe au quartier cage aux ours, quartier Stephenson est important. Pas seulement pour la mobilité mais parce qu'on voit que si les citoyens se mobilisent, ils peuvent avoir un impact, ils peuvent faire changer les choses. Et malheureusement, ce qui aurait pu être un premier départ pour un vrai changement démocratique dans le fonctionnement de la commune, de l'administration communale, est en train un peu de se dégonfler. Et on espère que ça ne va pas continuer comme ça mais quand on annonce que le processus de concertation sera terminé en mars et qu'en mai rien n'a encore commencé, ça ne va pas dans le bon sens. Quand on a l'impression que les choses sont jouées d'avance, que la concertation citoyenne n'aura pas de réel impact, ça ne va pas dans le bon sens. Quand on ne parle pas des besoins du quartier, des horaires de travail des gens, des besoins de déplacement des enfants, des besoins des commerçants, ça ne va pas dans le bon sens. On a dénoncé déjà la fois passée le fait que d'externaliser le processus de concertation parce que si la commune veut vraiment faire de la concertation au quotidien ou presque, elle doit avoir des ressources en interne et pas simplement dépenser des one-shot vers des sociétés privées, on l'a déjà dit, on a déjà dit que selon nous le cahier des charges n'allait pas, comme vous le soulignez. C'est pour ça que le suivi de cette concertation va être essentiel, par vous, par les citoyens concernés, ça va vraiment être essentiel parce que c'est la première fois que quelque chose de cette ampleur se passe. Et ça doit être le début de quelque chose à Schaarbeek aussi. Et donc malgré tous ces mauvais départs, malgré tout ce qu'on entend aujourd'hui, il va falloir quand même faire ce suivi pour pouvoir après faire l'analyse, pour pouvoir dénoncer ce qui n'a pas été, pouvoir proposer des choses réellement et je suis sûr qu'à la fin avec une mobilisation des citoyens, vous pouvez vraiment faire changer votre quartier dans le sens qui répond à vos besoins à vous et pas à la population qu'on voudrait mettre à la place, pas à une volonté de gentrification, vraiment quelque chose qui part de vos besoins et c'est avec nous, on va continuer à faire ce suivi là et je suis sûr que vous aussi. Merci

Madame la Bourgmestre ff : Monsieur Yildiz, je vous rappelle donc la règle 2 minutes.

Monsieur Yildiz : ça ne va pas durer plus que ça, je ne vais pas être très long. Bonsoir Madame Ouazrhari. Tout d'abord je remercie nos chers citoyens pour cette interpellation brillante qui résume l'ampleur de la mésaventure de cette majorité Défi-Ecolo-Groen. Vous entendez Madame la Bourgmestre ? Vous entendez la colère des habitants ? Peut-être que vous n'imaginez pas les dégâts que vous infligez aux schaarbeekoïses. Je peux vous dire clairement qu'ils sont encore gentils dans leur façon de représenter les problèmes. Non seulement vous imposez des aménagements inimaginables pour continuer à faire votre politique d'autruche, autrement dit vous foncez vers les citoyens comme un camion sans frein. Quand est-ce que vous allez vous décider d'être enfin à l'écoute des citoyens ? Vous prenez des décisions en vous basant sur les dires d'une cinquantaine de citoyens qui en général sont écolo, je ne vais pas retenir mes

26.04.2023

mots. Puis vous faites des sorties dans les médias en disant que généralement les citoyens sont contents. C'est une blague j'espère ? J'habite aux alentours de la cage aux ours. Je me balade souvent dans les quartiers comme Azalée, Pavillon, Chaussée d'Haecht, Chazal, ect. Je n'ai à aucun moment entendu un citoyen satisfait de ce plan. On vous parle des vrais schaarbeekois. Les schaarbeekois qui habitent la commune depuis 30 ans voire plus. Vous les ignorez totalement. Vous ne les entendez pas. La démocratie pour nous est d'écouter les 133.000 habitants. Si nous nous basons sur les électeurs d'Ecolo-Groen, on parle de 10.000 électeurs plus ou moins et croyez-moi ils ne sont pas tous d'accord avec ce plan qui ressemble à un labyrinthe. 2024 est à la porte, Madame la Bourgmestre. Les citoyens ne vont pas vous rater. Et on fera en sorte qu'ils ne vous oublient pas. Il n'est jamais trop tard. L'erreur est humaine. Rejoignez-nous aujourd'hui, pas demain, aujourd'hui et disons stop au Good Move dans notre belle commune. Merci.

Madame la Bourgmestre ff : merci. Nous avons terminé le tour des interventions. Merci à vous et une excellente soirée.

Monsieur Bouhjar : je ne vais pas intervenir sur le débat de ce soir. Mais ce n'est pas la première fois que Madame Byttebier a une attitude agressive envers nous. Elle a comparé les personnes qui sont dans la salle, lorsqu'ils ont tourné le dos à Berlin 1934. Soit tout le monde se désolidarise d'elle, je veux des excuses maintenant tout de suite sinon on quitte la salle ici. Hors de question qu'on traite qui que ce soit de quoique ce soit. Ce ne sont pas des nazis. Assumez ce que vous avez dit. Dites-leur en face.

Madame Byttebier : réponse en néerlandais 42'50''

Madame la Bourgmestre ff : je pense que vous avez tous très bien compris. Ce n'est pas du tout ce qui a été dit. Madame Byttebier s'adressait à Monsieur Bouhjar et à Monsieur Dönmez et Monsieur Abkoui. Je pense, vous avez bien compris que madame Byttebier s'excusait, ça n'a pas été le cas. J'aurai aimé qu'on puisse s'excuser quand on a eu des mots totalement déplacés à l'égard de madame Byttebier plusieurs fois, pas de votre part, de la part de la salle, qui étaient aussi raciste. L'incident est clos. Bon nous avons encore une interpellation citoyenne. Les citoyens qui sont présents pour ça je vous propose de rester dans la salle. Nous reprenons dans 5 minutes. Merci

Monsieur Bouhjar, Monsieur Dönmez, Monsieur Ben Addi, Madame Belkhatir, Monsieur Degrez, Madame Sönmez, Monsieur Abkoui, Monsieur Koyuncu, Monsieur Verzin, Madame Chan, Madame Köse, Madame Nyssens, Monsieur Mahieu, Monsieur De Belder, Madame Lahssaini, Monsieur Vanbaelen, Monsieur Boukhari, Monsieur Yildiz et Madame Haddioui quittent la salle -- De heer Bouhjar, de heer Dönmez, de heer Ben Addi, Mevrouw Belkhatir, de heer Degrez, Mevrouw Sönmez, de heer Abkoui, de heer Koyuncu, de heer Verzin, Mevrouw Chan, Mevrouw Köse, Mevrouw Nyssens, de heer Mahieu, de heer De Belder, Madame Lahssaini, de heer Vanbaelen, de heer Boukhari, de heer Yildiz en Mevrouw Haddioui verlaten de zaal

La séance est interrompue de 19h25 à 19h40 -- De vergadering wordt onderbroken van 19.25 uur tot 19.40 uur

Monsieur Bouhjar, Monsieur Dönmez, Monsieur Ben Addi, Madame Belkhatir, Monsieur Degrez, Madame Sönmez, Monsieur Abkoui, Monsieur Koyuncu, Monsieur Verzin, Madame Chan, Madame Köse, Madame Nyssens, Monsieur Mahieu, Monsieur De Belder, Madame Lahssaini, Monsieur Vanbaelen, Monsieur Boukhari, Monsieur Yildiz et Madame Haddioui entrent en séance -- De heer Bouhjar, de heer Dönmez, de heer Ben Addi, Mevrouw Belkhatir, de heer Degrez, Mevrouw Sönmez, de heer Abkoui, de heer Koyuncu, de heer Verzin, Mevrouw Chan, Mevrouw Köse, Mevrouw Nyssens, de

26.04.2023

heer Mahieu, de heer De Belder, Madame Lahssaini, de heer Vanbaelen, de heer Boukhari, de heer Yildiz
et Mevrouw Haddioui treden ter vergadering.

Madame la Bourgmestre : j'invite les conseillers à reprendre leur place. Est-ce qu'on peut reprendre s'il vous plaît ? Merci aux conseillers de reprendre leur place. Est-ce que tout le monde peut reprendre sa place ? Tant qu'il n'y aura pas un peu de calme, on ne pourra pas entendre quoique ce soit. Donc Madame Byttebier va prendre la parole mais pour cela il faut qu'il y ait le calme s'il vous plaît, donc tout le monde s'assied. C'est diffusé en direct sur youtube, c'est suffisant.

Madame Byttebier : Bonjour tout le monde, membres du conseil communal et tous les gens qui sont ici dans la salle et qui nous suivent par youtube. C'est vrai que j'ai parlé en néerlandais tout à l'heure, c'est ma langue maternelle et c'était parce que je voulais bien peser mes mots, pour quelque chose qui est très important. Alors, les mots qu'on me reproche, je peux vous dire en tant que tel, on ne peut pas utiliser le mot Nazisme légèrement, c'est trop important, je m'intéresse beaucoup à l'histoire, et c'est vrai que je suis allée voir l'exposition à Berlin pour comprendre notre histoire. Et comme je répète, je veux vous répéter que faire des comparaisons légèrement, ce n'est pas quelque chose qu'on doit faire parce que ce serait nier l'importance et la gravité de l'histoire. Donc, je n'ai jamais évidemment pensé que quiconque dans cette assemblée ni dans le public pouvait l'être. Et je retire toutes les comparaisons qu'on pensait qu'on allait faire avec des gens ici présents. Si prendre des photos qui me font penser à une expo, si ça a affronté des gens ou heurté des gens, effectivement, je m'excuse.

Madame la Bourgmestre ff : Merci. Nous avons tous clairement entendu les excuses de Madame Byttebier. Madame Byttebier a fait des excuses en français. Je pense que Madame Byttebier qui peut répéter si vous le souhaitez.

Madame Byttebier : si ça peut apaiser les gens, je m'excuse d'avoir pensé à cette expo et de l'avoir dit. Je vais me répéter, mais je m'excuse d'avoir utilisé ces mots.

Madame la Bourgmestre ff : je pense qu'ici c'est bon. Je pense que Madame Byttebier a été très clair sur le fait qu'effectivement il n'y avait pas de comparaison à faire entre le public ici dans la salle et c'est ce qu'elle a commencé par le dire. Donc je pense vraiment que là, par trois fois, Madame Byttebier a confirmé qu'elle était désolée.

Ordre du jour n° 2 -- Agenda nr 2

La modification du PPAS 19 - Demande de Monsieur Fabian Stévenne

De wijziging van het BBP 19 - Verzoek van de heer Fabian Stévenne

Monsieur Stévenne : Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les membres du conseil communal. Je m'exprime au nom des habitants de la résidence nord, de l'IEB, du Bral et plus largement des habitants schaarbeekois soucieux de l'avenir du quartier nord et de son développement constant. Le projet de modification du PPAS 19 a été élaboré en toute discrétion sans aucune forme de participation ou de séances d'informations. Les riverains ont eu le droit de s'exprimer à la toute fin du processus lors de la Commission de concertation du 22/12/2022. Nous y découvrons donc, un peu choqué, ce projet sorti d'un autre temps, que le Conseil communal semble pourtant avoir approuvé sans soulever la moindre remarque ou quelconque questionnement lors de sa séance du 18/10/2022. 1. Les choses sont faites à l'envers. Il semblerait que la commune de Schaarbeek ait décidé de faire cavalier seul sur l'aménagement d'un territoire stratégique en sapant l'important travail de diagnostic autour du quartier Nord (territoire Nord de perspective et le PAD Max) en cours de réalisation. Même le PPAS initial avait fait l'objet d'une étude coordonnée avec les trois communes limitrophes. Pourquoi faire les choses à l'envers ? N'est-il pas plus cohérent d'attendre les conclusions des grandes options planologiques pour le quartier nord au lieu d'imposer une vision non partagée ? 2. Un projet sur mesure pour le promoteur privé. Paradoxalement, nous avons pu constater lors de la Commission de concertation que le propriétaire du CCN semblait, lui, parfaitement informé. Celui-ci ayant déjà introduit une demande de permis d'urbanisme pour la construction de quatre tours parfaitement conformes à un projet PPAS pourtant sans existence. Lorsque

l'on sait que le CCN déroge déjà au PPAS actuel, on se dit que la révision de celui-ci devrait être l'occasion pour la commune d'imposer des normes plus strictes afin que ce quartier retrouve une taille humaine et bénéficie des infrastructures dont il a bien besoin (logements abordables, équipements publics, espaces verts, commerces de proximités, ...). Pourtant, c'est l'exacte inverse qui est programmé avec les gabarits doublés autorisés. Au vu de l'importance stratégique de la gare du Nord dans le quartier, et de nombreux aménagements en cours dans cette partie de la ville (métro, gare, bâtiments voisins), le CCN n'aurait probablement jamais du être cédé au privé. Pourquoi la commune devrait-elle faire un cadeau à la promotion privée en autorisant de tels gabarits ? 3. Des accords préalables. A la lecture du rapport final, même les membres du Comité d'Accompagnement du projet estiment que les gabarits retenus sont démesurés en écrivant ceci : « Sur la base des analyses du RIE, le CA estime que la densité retenue est conséquente et va générer des incidences importantes (pressions sur les espaces publics, qualité des espaces privés et publics, incidences sur le microclimat, etc.) au droit du périmètre, mais également sur les îlots et quartiers situés à proximité (exemple : parc Maximilien) ». Face au malaise du CA bien palpable, il est regrettable de lire aussi que « les choix stratégiques et accords préalables n'ont pas permis de suivre certaines recommandations du chargé d'études », notamment concernant la diminution des superficies sur l'îlot CCN. Quels sont ces accords préalables ? Comment peut-on imaginer que les discussions à huis clos entre politiques et promoteurs privés puissent venir remplacer la procédure légale de publicité. 4. Bilan Carbone. Dès l'enquête sur la démolition du CCN, les associations et riverains dénonçaient un saucissonnage du projet sur le site du CCN dans le but d'échapper à l'évaluation des coûts environnementaux d'une démolition/reconstruction par rapport à une rénovation lourde dont le bilan Carbone aurait été meilleur. Il est incompréhensible et inadmissible aujourd'hui que le rapport d'incidence du PPAS ne contienne aucun bilan Carbone. Le CCN est encore debout et il est encore temps de le sauver et d'en faire un projet exemplaire en terme chantier circulaire ! Quel est le surcoût, en termes de bilan Carbone, du projet de tours autorisé y compris la démolition du CCN vis-à-vis d'une rénovation lourde du bâtiment existant ? 5. Les riverains. L'actuel projet de PPAS ne s'attarde sur aucune considération concernant les riverains, pourtant déjà rare dans le quartier. Je parle ici du millier d'habitants de la résidence nord située juste en face du CCN. En l'état, les transformations apportées au PPAS 19 s'apparentent avant tout à une forme d'encadrement du projet de promotion privé amené à prendre place sur le site du CCN. Cependant, l'analyse des options choisies pointe davantage vers un cadeau offert par la commune à la promotion privée qu'à la mise en place d'un cadre stricte permettant de s'assurer que les nouveaux projets prenant place dans le quartier parviennent à corriger les dérives historiques du plan Manhattan. A cet égard, plusieurs recommandations concernant l'îlot CCN pointée par le RIE sont laissées de côté et la surface du plancher autorisée sur l'îlot va quasiment doubler ! Non seulement cela est totalement opposé aux objectifs de dé-densification des îlots et à la volonté de redonner à ce quartier un visage humain, mais il s'agit en plus d'une atteinte grave à la qualité de vie des habitants les plus proches de la zone. S'il nous semble absolument essentiel de rendre à nouveau attractif ce quartier pour de futurs habitants, il est impératif de commencer par ne pas nuire aux habitants déjà installés dans ce quartier. Or, les gabarits autorisés sur l'îlot CCN sont susceptibles de créer un bien trop d'ombres portées sur le bâtiment de la résidence nord pour qu'il puisse être envisagé de le valider en l'état. En conclusion, nous demandons le maintien ou la diminution des gabarits actuellement autorisés par le PPAS 19, une amélioration de l'espace publique (en créant par exemple une vraie place Solvay avec des commerces et des façades), la création de logements variés avec des équipements répondant aux nouveaux besoins du quartier, d'espaces verts, et surtout la diminution de la proportion du nombre de bureaux.

Madame la Bourgmestre ff : merci Monsieur Stévenne. Petit rappel très bref d'abord. La modification du PPAS a été lancée mi 2020 et après avoir été approuvée par le Conseil communal du 19 octobre 2022, l'avant-projet a été effectivement soumis à enquête publique en novembre 2022. C'est pour cela que le conseil communal de mars n'a pas pu inscrire votre interpellation à ce moment-là, puisque c'est le conseil communal de mars qui a pris la décision de modifier cet avant-projet pour répondre à différents éléments de l'enquête publique. Et la législation bruxelloise précise que s'il y a un point inscrit par le collège et donc soumis au conseil, on ne peut pas en même temps avoir une interpellation citoyenne sur le même sujet. C'était vraiment non pas une volonté mais une obligation. Donc nous sommes ici face à vous aujourd'hui pour répondre à vos questions sur ce projet, dont je le répète est en cours de modification pour répondre aux interrogations et avis des instances, des associations et des riverains. Le projet amendé sera représenté au conseil communal de mai pour approbation puisque nous avons bien avancé sur ces modifications, et donc le conseil sera saisi de l'approbation du PPAS et il devra alors ensuite être transmis au gouvernement qui lui doit ou pas l'approuver. Ça c'est la procédure, petit rappel. Pour en venir à vos

questions. Vous avez raison, la multitude des enjeux et contraintes techniques présents dans le quartier nord dépassent largement les limites territoriales réglementaires du PPAS 19. Pour rappel, la demande de modification du PPAS a été une demande régionale. Et je tiens à vous rassurer, l'enjeu majeur du travail communal a justement été d'intégrer l'ensemble des nombreuses visions, études et projets en cours sur un territoire élargis. Vous avez certainement entendu parler de l'étude territoire nord, des études de mobilité, des études prospectives sur les équipements, sur les espaces publics, le projet ZIN, le WTC, etc. Ce travail s'est donc fait en étroite collaboration avec les acteurs et les opérateurs régionaux, dont Bruxelles environnement, le BMA, URBAN, Bruxelles mobilité, l'asceau, perspective, etc. De très nombreux échanges et réunions techniques et comité d'accompagnement ont été organisés. Bruxelles et Saint-Josse y étaient évidemment conviés. L'élaboration d'une vision partagée a toujours été un impératif porté par la commune au-delà des contradictions techniques fortes liées dans ce quartier à la mobilité, à l'environnement, à l'urbanisme, la mixité, etc. Et je souhaiterai saisir cette occasion ici pour souligner le très important travail qui a été réalisé par les collaborateurs de notre administration pour faire justement toute cette collation et ces réflexions qui intègrent le PPAS dans son environnement. Concernant l'îlot CCN, pour rappel c'est en 2018 que la Région lançait son appel d'offre pour vendre ses parts dans cette copropriété complexe. Il serait naïf de penser que pour des projets immobiliers de grande ampleur, les discussions entre propriétaires, dont la commune n'était absolument pas, et candidats investisseurs promoteurs n'ont pas eu lieu dès ce moment-là. Et oui, les instances régionales ont associé les communes à l'élaboration, bien plus tard, de gateslines qui fixe les grandes orientations en termes de programmation de l'espace public, etc. Ce sont des balises pour les candidats promoteurs dans le cas de l'achat. Ces orientations stratégiques étaient évidemment construites par l'expertise de nombreux intervenants publics. Je ne vais pas répéter ceux que j'ai donné un peu plus haut et que vous connaissez bien par ailleurs. La procédure de modification du PPAS quant à elle, vise à encadrer les développements immobiliers en cours mais aussi ceux des trente prochaines années, et à évaluer puis objectiver les impacts de ces orientations stratégiques. L'introduction d'un permis dissocié de démolition du CCN a été demandé par la Région, pas par le promoteur, au propriétaire promoteur. Ceci dans le cadre légal vérifié par URBAN, c'était un impératif en effet lié au planning de projet structurel du HUB mobilité et des travaux du métro. Donc c'est ça qui a justifié le permis et votre interpellation il y a deux mois n'y aurait rien changé, c'est un permis qui a été délivré vous le savez de manière tout à fait indépendante. Donc le PPAS n'y aurait rien changé. Il n'existe pas de bilan Carbone ni de cadre légal l'exigeant. Sur les deux autres îlots du PPAS, Proximus et Nord Galaxy, l'impératif d'une réutilisation des structures bâties existantes est bien intégré dans le PPAS. La commune soutient pleinement que les trois îlots à proximité immédiate de la plus grande gare de Belgique doivent conserver une fonction bureau forte. Ceci a d'ailleurs été souligné par le rapport d'incidence environnementale. Mais évidemment le quartier doit aussi intégrer un équilibre plus juste de fonction comme le logement, public et privé, les équipements, les commerces de proximité, etc. et surtout, des espaces publics qualitatifs. Ceci est clairement dans les objectifs chiffrés du futur PPAS. Conserver des volumes capables, tout en libérant le sol, voilà le parti prit auquel la forme architecturale des tours répond. Que l'échelle humaine soit une priorité, ce n'est pas contradictoire à la conservation de l'architecture du quartier dont la résidence nord est aussi un exemple. Et le projet du PPAS impose différentes mesures. Fin des façades aveugles, activation des rez-de-chaussée, installation de commerces et d'équipements dédiés au quartier, perméabilisation et végétalisation des espaces publics, augmentation de la place du piéton. Il s'agit donc bien d'un équilibre à trouver pour redonner effectivement une image beaucoup plus mixte et humaine de ce quartier. Vous redoutez l'ombre reportée sur votre propre tour résidence nord et sollicitez plus d'espace vert. Rassurez-vous, ces remarques ont fait l'objet d'études complémentaires suite aux différents avis récoltés lors de l'enquête publiques. Concernant la place Solvay, la commune a toujours défendu qu'elle devienne un espace public qualitatif. Mais, la STIB et de LIJN, après maintes études ces deux dernières années, n'ont toujours pas réussi à intégrer le retournement des bus sous l'emprise du bâtiment du CNN. Puisque le sous-sol du CCN est maintenu. Nous continuons à engager les opérateurs à trouver une solution technique libérant cette place. Néanmoins, par précaution, nous avons intégré dans le PPAS la possibilité de réaliser ce retournement de bus sous un équipement public sportif et de recréer ainsi une façade urbaine active, plutôt que d'avoir un retournement de bus en plein air, qui à tous les coups on est entièrement d'accord, n'est absolument pas qualitatif. Pourquoi, parce que planifier c'est aussi prévoir des solutions alternatives ou compensatoires mais notre premier objectif est que la Stib et de Lijn trouvent une solution pour que cet espace soit libéré de ces retournements et donc de stationnement de bus sur la place Solvay. Voilà les éléments que je souhaitai vous donner aujourd'hui. Il n'y aura plus longtemps à attendre puisqu'au mois de mai donc, avec

des modifications suite à l'enquête publique, sera présenté au membre du conseil communal le projet cette fois du PPAS 19.

Monsieur Stévenne : Monsieur Stévenne pose une question complémentaire, toutefois, il n'utilise pas son micro et nous n'entendons pas la question.

Madame la Bourgmestre ff : je n'ai pas sous les yeux. Ici l'objectif c'est en fait la circularité et donc de maintenir au maximum les structures de Proximus, les deux tours Proximus, c'est déjà le cas d'ailleurs dans leurs études et le projet ou la demande de permis qu'ils viennent d'introduire je pense et ça sera aussi le cas si d'aventure Nord Galaxy devait aussi subir une transformation. Donc c'est bien inclus.

Monsieur Degrez : Je vous remercie madame la Présidente. Merci évidemment monsieur pour votre interpellation ainsi que tous les citoyens qui sont signataires. Alors tout d'abord, je regrette évidemment le délai qui a été pris pour l'inscription de l'interpellation, madame la Bourgmestre a expliqué les raisons, ça a pris effectivement du temps mais évidemment je le regrette. L'avenir du quartier Nord est un enjeu important évidemment pour mon groupe politique, le groupe socialiste, un enjeu au niveau de l'aménagement urbain et aussi un défi pour la sécurité publique du quartier. Donc le groupe socialiste a déjà eu l'occasion d'interpeller le collègue à ce sujet. Alors il est évident, et ça je pense qu'on se l'accordera tous, que la situation actuelle du quartier de la gare est compliquée, et que ce bâtiment mastodonte, donc le CNN, ce bâtiment qui abrite une des gares les plus importantes du pays, est un obstacle à l'amélioration du cadre urbain. Nous sommes d'avis que le démolir et proposer un nouveau projet qui rende la rue de la gare aux riverains, qui libère de l'espace public de qualité, qui aménage dignement la place Solvay et la place du nord, est pour nous évidemment une opportunité. Alors vous soulevez le manque de concertation, d'implication des citoyens dans les préparations du projet PPAS, au-delà évidemment de la procédure d'enquête publique. Je comprends évidemment cette critique. Vous aurez compris d'ailleurs à l'écoute de précédentes interpellations citoyennes que c'est malheureusement une habitude de ces autorités communales et la majorité de ne pas toujours prendre le temps nécessaire et suffisant pour écouter les habitants, premiers concernés. Vu l'ampleur de l'enjeu, je pense en effet qu'il faut informer d'avantage et surtout, plus impliquer les citoyens dans l'avenir de leur quartier, de leur cadre de vie. La réponse du collègue l'indique déjà, mais donc une réflexion globale existe, est actuellement menée par la Région sur le quartier Nord et l'avenir du CCN, donc Perspective, organe régional, chargé de la réflexion, est un partenaire privilégié de la modification de ce PPAS. Par ailleurs, selon mes informations, la Commune de Saint-Josse travaille actuellement également à l'abrogation de son PPAS, donc je pense effectivement, et il faut le souligner, que la concertation entre pouvoirs publics dans ce dossier est évidemment capitale. La part de logement abordable c'est l'un des points de votre interpellation, est évidemment une priorité pour nous dans le projet. Un signal a d'ailleurs été envoyé par les autorités régionales aux promoteurs exigeant une part de logement publics de 30% avec une part importante de grand logement, la continuité des services de transport en commun et 10% d'équipement collectif ainsi qu'une amélioration qualitative des espaces publics. J'espère que le collègue partage ces demandes et ces ambitions. Enfin, les habitants se plaignent régulièrement des désagréments induits par les nombreux chantiers dans le quartier, donc désamantiation vous l'avez dit, sont en cours. J'aurai bien voulu entendre le collègue et avoir une clarification sur la durée de ces chantiers. Ce n'est pas très clair dans mon esprit. Voilà sinon, je voulais vous dire que nous restons évidemment à votre écoute sur cet important projet pour notre commune et pour votre quartier. Je comprends que le projet PPAS 19 sera mis à l'ordre du jour du conseil communal de mai et nous y serons bien entendu très attentif. Je vous remercie.

Madame Lahssaini : Merci. Merci monsieur pour cette interpellation. Ça permet de remettre l'attention de ce conseil sur ce projet, qui est un projet important, vraiment qui va avoir un impact très grand pour les gens du quartier, pour la vie du quartier. On parle beaucoup du quartier nord pour les problèmes de sécurité, ce qui est bien sûr essentiel pour les habitants mais ce qui est aussi essentiel c'est à plus long terme, c'est que ce quartier soit un quartier vivable, qui réponde aux besoins des gens, et pas simplement aux besoins et envies de promoteurs immobiliers ou de chaîne d'hôtels de luxe. Concernant le PPAS, effectivement, le fait que la commune avance avec ce plan sans peut-être avoir les analyses d'autres organismes pour une analyse globale du quartier est interpellante. Et c'est particulièrement interpellant que le PPAS soit modifié par la Commune de Schaerbeek afin qu'il colle aussi à la proposition du nouveau propriétaire de la tour CCN. Ce projet de construction de quatre tours, jusqu'à 110 mètres de haut, sans aucun projet de logement public ou abordable, ne nous semble effectivement pas la bonne voie à suivre. Et il n'y a pas que la question du PPAS qui nous interpelle, c'est l'ensemble du projet du quartier nord qui pose question. On a entendu le ministre Pascal Smet au parlement parler de mixité entre les bureaux et les logements, avec un peu d'espace vert, mais on ne l'a pas du tout entendu parler de mixité sociale et jusqu'à maintenant aucun logement public ni abordable n'est prévu dans le projet, malgré les promesses

et surtout malgré les besoins criant à Bruxelles et dans ce quartier-là spécifiquement. Donc avec le PTB, nous suivons ce dossier depuis longtemps, notamment via notre conseillère communale Claire Geraets qui habite ce quartier, et il y a quelque année nous avons participé à une rencontre entre Pascal Smet et des habitants. Ça ne s'était pas très bien passé d'ailleurs à l'époque. Et les habitants insistaient sur le fait qu'il y avait grand besoin de logement en bon état abordable. Mais depuis lors, plus rien n'est revenu. On avait promis un retour qui n'est jamais arrivé. Et voilà, on entend le ministre Pascal Smet qui est ravi de parler sur le Rooftop d'hôtel de luxe, c'est très bien mais on se demande un peu pour qui, quels bruxellois vont pouvoir en profiter. Donc le PPAS est pour nous un projet important sur lequel on continue de se pencher et on en reparlera le mois prochain, mais globalement tout le quartier nord va faire l'objet d'un aménagement et qui nous interpelle fortement aussi.

Madame la Bourgmestre ff : Madame s'il vous plait, vous ne pouvez pas prendre la parole. Il n'y a pas d'échange avec le public malheureusement, ce n'est pas prévu. Ce sont les conseillers communaux qui vont répondre. Il ne peut pas y avoir d'échange avec vous. On peut en parler plus tard si vous voulez, mais pas ici maintenant. Si vous le souhaitez, je suis prête à vous recevoir.

Monsieur Mahieu : Merci madame la Bourgmestre, merci monsieur Stévenne pour votre interpellation très pertinente. Le quartier nord c'est l'exemple parfait du quartier monofonctionnel que plus personne ne souhaite aujourd'hui dans la ville et qu'on peut qualifier je pense d'erreur urbanistique. Alors, on sait que c'est un quartier qui est entouré d'une série d'axe structurant, on sait qu'il y a la petite ceinture, l'Avenue du Port, l'Avenue de la Reine, l'Avenue Royale et qu'il y a aussi une superposition territoriale : Schaerbeek, Ville de Bruxelles, Saint-Josse. C'est une zone très importante, c'est quasiment 250 hectares quand on regarde le tout. Et on voit aussi qu'il y a l'arrivée aujourd'hui de beaucoup de projets, privés ou publics, qui amènent un intérêt important pour le quartier. Pour nous, pour les Engagés, la Commune de Schaerbeek doit avoir de l'ambition sur le potentiel que représente la restructuration du quartier Nord. Et pour nous il serait très important et très intéressant de réfléchir sur l'évolution en lien avec la capacité de mettre en valeur la gare du nord, pour assurer un développement plus harmonieux de part et d'autre du chemin de fer. Il est important d'éviter à la fois l'écueil du manque d'ambition pour le côté Brabant-Rue d'Aerschot, il faut aussi pouvoir agir et aussi éviter l'écueil d'une vue purement mercantile sous le rendement fiscal du côté de la rue du Progrès. Merci en tout cas d'avoir attiré notre attention sur une série de point important. Pour nous le point d'attention le plus important c'est tout ce qui est relatif à la participation citoyenne, et à la co-construction du projet. Et effectivement, aujourd'hui on a un peu l'impression qu'on a lancé un projet et qu'il y a un flou qui est assez persistant. Evidemment, pour une nouvelle construction, ça fait sens. Il faut une meilleure mixité, il faut des logements, des logements abordables. Il faut des équipements collectifs et il faut évidemment des espaces verts de qualité. Pour nous, il faudrait vraiment une forme avancée de participation citoyenne dans ce projet PPAS quitte à reporter l'adoption plus tard dans l'année voir en 2024 et nous pensons que cette participation citoyenne pourrait prendre la forme soit d'un panel citoyen avec des citoyens tirés au sort ou des volontaires, ou encore une commission mixte qui serait composée d'élus locaux et de citoyens pour pouvoir ensemble voir le projet, et essayer de le faire évoluer. Et puis il y a un autre point d'attention qui est très important, c'est celui de la bonne coordination, de la bonne collaboration avec les autres communes avoisinantes et donc là effectivement, il y a des questionnements que nous avons. Est-ce que la Région joue vraiment son rôle en assurant un suivi d'ensemble ou est-ce qu'on travaille uniquement au cas par cas, commune par commune, projet par projet. Est-ce qu'il y a une plateforme qui a été mise en place pour que la commune et l'ensemble des communes puissent collaborer ensemble du réaménagement de la zone. J'en termine là. Merci.

Monsieur Verzin : merci Madame la Présidente, de me donner à présent la parole sur un sujet qui effectivement doit nous concerner tous. Peut-être un petit point d'histoire. J'étais présent dans les années 70 au moment où existait le projet Manhattan, développé par Monsieur Nols et Monsieur De Pauw à l'époque et qui a vu la destruction de tout le quartier où résidait à l'époque des milliers d'habitants dans leur maison unifamiliale. Avec le projet Manhattan, même lorsqu'il a été amendé, on a assisté à une transformation radicale de ce quartier qui est devenu effectivement ce qu'il est aujourd'hui, un quartier majoritairement, très majoritairement, de bureaux et d'entreprises. Avec une mixité sociale réduite à sa portion congrue puisque vous êtes quelque part des survivants en tant qu'habitants d'un quartier qui a été complètement délaissé de ses fonctions de mixité sociale et de logement. C'est pour ça que je suis tellement attentif aujourd'hui au sort qui va vous être réservé. Et au-delà même du sort qui vous est réservé, attentif à l'élément de re-mixation du quartier. Parce qu'en effet, je comprends bien qu'on y conserve une occupation de bureaux mais je trouve qu'il est essentiel aujourd'hui d'augmenter la part de logement, qu'il soit moyen ou sociaux dans cette partie de Bruxelles et dans cette partie de Schaerbeek.

Je crois que c'est essentiel parce que si on veut introduire de la sécurité, il ne faut surtout pas que le soir, ce quartier soit un quartier vide d'habitants, vide de vie sociale, vide de vie économique et soit propice effectivement au développement de trafic en tout genre. Et donc je suis quant à moi particulièrement attentif à cet aspect-là des choses. Je pense que ce projet va en partie dans le bon sens, puisqu'en effet les tours Proximus, une d'entre elle, va être effectivement requalifiée en logement, et ne sera plus en bureaux. Logement et fonctions communautaires. C'est un bon signal qui est donné parce que je pense qu'aujourd'hui, à la suite de la crise covid, à la suite de ce qui se passe en Ukraine aujourd'hui, l'offre de bureaux globalement sur Bruxelles est beaucoup trop importante. Et donc je termine par-là, je souhaite vraiment que dans la réflexion sur la finalisation de ce projet de PPAS, on soit particulièrement attentif à augmenter la fonction de logement, au-delà de 30% et qu'on ne soit pas inattentif dans ces 30% à prévoir au minimum 10% de logements sociaux. Je vous remercie.

Madame Chan : Bonsoir Monsieur, je vous remercie de votre intervention au conseil communal de ce soir et d'exprimer devant nous votre inquiétude quant aux modifications du PPAS 19, aux conséquences négatives pour les habitants du quartier. Et dans le contexte actuel de développement urbain, il est essentiel de veiller à ce que les projets d'aménagements du territoire répondent au besoin d'un environnement de vie agréable et durable. Et parmi vos demandes, celui du maintien ou diminution des gabarits autorisés, je suis d'accord avec vous. Il est important de préserver la taille humaine du quartier et de limiter les impacts négatifs tels que l'ombre portée sur les logements existants et la pression sur les espaces publics. Vous évoquez la création d'une véritable Place Solvay, avec des commerces qui contribueraient à dynamiser le quartier et à encourager les interactions sociales. Vous mentionnez la diminution de la proportion de bureaux, oui, je suis d'accord avec vous. La réduction du nombre de bureaux permettrait de rééquilibrer l'offre immobilière dans le quartier et de favoriser une mixité fonctionnelle. D'autant plus que l'on a dénombré l'an dernier plus d'un million de mètres carrés de bureaux vides à Bruxelles. Et votre démarche met en lumière l'importance de la participation citoyenne. Il est regrettable que le processus ait été engagé avant cette participation. Votre intervention nous rappelle l'importance d'un dialogue constant et constructif avec le citoyen qui doit intervenir plus tôt dans le processus. Merci

Madame Petre : merci. Bonjour. Merci beaucoup pour votre interpellation. Je pense que vous amenez aujourd'hui des questions qui sont essentielles et je trouve cela vraiment intéressant qu'on puisse en débattre. Aujourd'hui je prends la parole au nom du groupe ECOLO-Groen et c'est vrai qu'on peut remarquer qu'en termes de chronologie, il y a eu des trucs qui peuvent être compliqué, interpellant ou difficile à comprendre. C'est vrai que c'est un projet qui a une ampleur assez importante et donc c'est parfois difficile de le faire dans le bon sens je pense. Mais en tout cas ce que je retiens ce soir c'est que l'enquête publique a produit des effets et a eu des conséquences. En l'occurrence, l'avis est favorable mais conditionnel. Et y a beaucoup de chose qui ont été relevé dans le cadre de la consultation qui ont été pris en compte, notamment au niveau des impacts environnementaux, et notamment sur l'idée d'avoir un quartier qui respecte une taille humaine malgré son objectif qui était antérieur d'avoir des bureaux. Alors, aujourd'hui clairement, il y a des aménagements qui sont nécessaire à ce projet, je pense qu'il y a déjà certains aménagements qui ont été fait. Mais en tout cas, Ecolo-Groen, nous on va suivre ça de près. Merci.

Madame la Bourgmestre ff : Merci. Donc je ne vais pas reprendre ici différentes informations et ce n'est absolument pas un reproche, mais qui ne sont pas correcte dans ce qui a été dit. Nous aurons l'occasion d'y revenir au moment de la présentation du projet du PPAS au mois de mai. Je voudrai juste quand même réaffirmer ici, puisqu'apparemment, ça n'a pas été bien compris, qu'il n'y a jamais eu un quartier qui, à l'occasion de l'élaboration d'un PPAS, a précédemment fait l'objet d'autant d'études. C'est effectivement, comme je le disais d'emblée, un quartier où de très nombreuses études ont nourri à l'échelle du quartier large, du canal jusqu'au-delà du chemin de fer, ont nourri ce PPAS. Donc voilà, je voulais juste bien reprendre cet élément que j'avais donné d'emblée. Ça n'a pas été du tout, bien au contraire, en chambre, et comme je l'ai dit, ça été vraiment cet enjeu majeur qui a été relevé ici de pouvoir justement avoir un projet qui soit cohérent, équilibré, mixte, avec une priorité effectivement d'en faire un quartier avec des habitants sur des dizaines de milliers d'habitants qui vont arriver là, Monsieur Verzin et avec de l'espace public qui soit d'une meilleure qualité. Mais ce sera aussi toujours un HUB mobilité essentiel, non seulement pour la Région, mais même au niveau du pays et donc oui, la mobilité restera une contrainte très importante dans les aménagements, il faut le savoir, mais c'est normal, je pense que c'est un enjeu essentiel, vous en conviendrez avec moi. Et c'est pour cette même raison qu'il est aussi important de laisser du bureau là et pas ailleurs, parce que son accessibilité est une des meilleures du pays. Ça permet donc aussi de diminuer l'impact des navetteurs, des projets d'autres voitures qui se

26.04.2023

baladent toujours dans la ville. Si on maintient du bureau là où les équipements, les bureaux sont très accessibles. On va terminer là-dessus mais je pense que c'est important. Je vais proposer, entre ces moments, une courte suspension de séance. Merci au public si vous nous quittez, bonne soirée. Et nous reprenons dans quelque minute.

La séance est suspendue de 20h30 à 20h55 -- De vergadering wordt onderbroken van 20.30 uur tot 20.55 uur

Madame la Bourgmestre ff : est-ce que chacun peut reprendre sa place ? Nous devrions normalement ouvrir le conseil communal d'avril. Je dois commencer par excuser quelque personne absente qui m'ont signalé leur absence : pour des raisons familiales impérieuses, monsieur Mamadou BAH ; pour des raisons médicales graves, madame Emel DOGANCHAN, Madame Loodts, enfin, moins grave j'espère mais en tout cas ne lui permettant pas d'être présente parmi nous et vous connaissez la situation pour Monsieur De Herde. Donc, je le dis moi-même, la majorité ne peut assurer seule le quorum, même si nous sommes en nombre pour démarrer le conseil communal. Je vais donc passer la parole à Monsieur Bouhjar.

Monsieur Bouhjar : Merci madame la Présidente, nous constatons une énième fois que la majorité n'a pas le quorum ce soir. Et au nom de mon groupe, je pense que je peux parler pour l'opposition, nous décidons de ne pas continuer la séance et nous vous invitons à mettre un terme à la séance ce soir. Merci.

Madame la Bourgmestre ff : dont acte et donc nous n'ouvrons pas la séance du conseil communal d'avril. Bonne soirée à tous.

Monsieur Bouhjar, Monsieur Dönmez, Monsieur Ben Addi, Madame Belkhatir, Monsieur Degrez, Madame Sönmez, Monsieur Abkouï, Monsieur Koyuncu, Monsieur Verzin, Madame Chan, Madame Köse, Madame Nyssens, Monsieur Mahieu, Monsieur De Belder, Madame Lahssaini, Monsieur Vanbaelen, Monsieur Boukhari et Monsieur Yildiz quittent la séance -- De heer Bouhjar, de heer Dönmez, de heer Ben Addi, Mevrouw Belkhatir, de heer Degrez, Mevrouw Sönmez, de heer Abkouï, de heer Koyuncu, de heer Verzin, Mevrouw Chan, Mevrouw Köse, Mevrouw Nyssens, de heer Mahieu, de heer De Belder, Madame Lahssaini, de heer Vanbaelen, de heer Boukhari en de heer Yildiz verlaten de vergadering.

Madame la Bourgmestre ff répond et constate que le quorum n'est pas atteint elle suspend la séance

SECRÉTAIRE COMMUNAL -- GEMEENTESCRETARIS

Bureau des Assemblées -- Kantoort der Vergaderingen

Ordre du jour n° 3 -- Agenda nr 3

Nouveau règlement d'ordre intérieur (ROI) du Conseil communal – Approbation

Nieuw huishoudelijk reglement van de gemeenteraad - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 4 -- Agenda nr 4

ASBL BRULOCALIS - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale.

VZW BRULOCALIS - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering.

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 5 -- Agenda nr 5

ASBL CECP - Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration.

VZW CECP - Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur.

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 6 -- Agenda nr 6

ASBL CPEONS - Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration.

VZW CPEONS - Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur.

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 7 -- Agenda nr 7

ASBL Crèches de Schaerbeek - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration

VZW Crèches de Schaerbeek - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur.

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 8 -- Agenda nr 8

ASBL OCS - Oeuvre des Colonies Scolaires - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration.

VZW OCS - Oeuvre des Colonies Scolaires - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur.

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° -- Agenda nr 9

ASIS - Agence Schaerbeekoise Immobilière Sociale - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration.

ASIS - Agence Schaerbeekoise Immobilière Sociale - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 10 -- Agenda nr 10

Foyer Schaerbeekois - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration.

De Schaarbeeskse Haard - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 11 -- Agenda nr 11

JST - Jeunes Schaerbeekois au Travail - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration.

JST - Jeunes Schaerbeekois au Travail - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 12 -- Agenda nr 12

MILOCS - Mission locale de Schaerbeek pour l'Emploi et la Formation - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration

MILOCS - Mission locale de Schaerbeek pour l'Emploi et la Formation - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 13 -- Agenda nr 13

SAE - Schaerbeek Action Emploi - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration.

SAE - Schaerbeek Action Emploi - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

26.04.2023

Service d'appui -- Ondersteuningsdienst
Ordre du jour n° 14 -- Agenda nr 14

Programme WePulse - Adhésion de la Commune de Schaerbeek aux domaines RH, Finances et Gestion de la Relation Citoyenne (GRC)

Programma WePulse - Deelneming van de Gemeente Schaarbeek aan de gebieden van HR, Financiën en Citizen Relationship Management (CRM)

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

FINANCES / RECEVEUR COMMUNAL -- FINANCIËN / GEMEENTEONTVANGER

Contrôle -- Controle
Ordre du jour n° 15 -- Agenda nr 15

Dérogation à l'article 12§1 du Règlement du 27 mars 2019 – Approbation

Afwijking van artikel 12§1 van het Reglement van 27 maart 2019 - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Enrôlement -- Inkohieringen
Ordre du jour n° 16 -- Agenda nr 16

Règlement relatif à la politique communale de stationnement

Reglement betreffende het gemeentelijk parkeerbeleid

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET DURABLE -- STRATEGISCHE EN DUURZAME ONTWIKKELING

Logement -- Huisvesting
Ordre du jour n° 17 -- Agenda nr 17

Plan Habitat Logement Durable – Approbation

Duurzaam Plan Huisvesting - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Subventions et partenariats -- Subsidies & partnerships
Ordre du jour n° 18 -- Agenda nr 18

"Contrats École 2021-2024 : école 1 et Champagnat" de Perspective Brussels - Avenants aux conventions – Approbation

"Schoolcontracten 2021-2024 : school 1 en Champagnat" van Perspective Brussels - Bijlagen aan de overeenkomsten - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Plan climat -- Klimaatplan

Ordre du jour n° 19 -- Agenda nr 19

Octroi de primes pour le développement de 2 initiatives citoyennes visant à démarrer un projet en faveur du climat et/ou du développement durable – Approbation

Toekenning van subsidies voor de ontwikkeling van 2 burgerinitiatieven om een project voor het klimaat en/of duurzame ontwikkeling - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

AFFAIRES GÉNÉRALES -- ALGEMENE ZAKEN

Gestion immobilière -- Vastgoedbeheer

Ordre du jour n° 20 -- Agenda nr 20

Contrat de rénovation urbaine 2 (CRU.2) - Convention d'occupation précaire du bien sis Place de la Reine 16 du 01/05/2023 au 31/05/2024 - ASBL RenovaS – Approbation

Stadsvernieuwingscontract 2 (SVC.2) - Tijdelijke bewoningsovereenkomst voor het pand gelegen op het Koninginneplein 16 van 01/05/2023 tot 31/05/2024 - VZW RenovaS - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 21 -- Agenda nr 21

Convention à conclure entre la Commune de Schaerbeek, la S.A. Evenepoel Properties, le Foyer Schaerbeekois et la VRT, accordant un "droit d'accès précaire" sur une partie de leurs terrains situés rue Henri Evenepoel à 1030 Schaerbeek – Approbation

Overeenkomst te sluiten tussen de Gemeente Schaarbeek, de N.V. Evenepoel Properties, de Schaarbeekse Haard en de VRT, verlenende een "precair recht van toegang" op een deel van hun gronden gelegen Henri Evenepoelstraat te 1030 Schaarbeek - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 22 -- Agenda nr 22

Espace Vogler - Rue Vogler 38 - Locaux 20 (2ème étage) et 30 (1er étage) - Nouvelle convention d'occupation avec l'ASBL Club des Petits Débrouillards – Approbation

Ruimte Vogler - Voglerstraat 38 - Lokalen 20 (2de versieping) en 30 (1ste verdieping) - Nieuwe bezettingsovereenkomst met de VZW Club des Petits Débrouillards - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

INFRASTRUCTURE -- INFRASTRUCTUUR

Achats -- Aankopen

Ordre du jour n° 23 -- Agenda nr 23

Marché public de fournitures visant l'achat de mobilier urbain - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché - Pour information

Overheidsopdracht voor leveringen voor de aankoop van stadsmeubilair - Keuze van de plaatsingsprocedure en vaststelling van de voorwaarden van de opdracht - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 24 -- Agenda nr 24

Marché public de fournitures visant l'acquisition de plantes diverses - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché - Pour information

Overheidsopdracht voor leveringen voor de aankoop van diverse planten - Keuze van de plaatsingsprocedure en vaststelling van de voorwaarden van de opdracht - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 25 -- Agenda nr 25

Marché public de services ayant pour objet une mission pour le département dynamisation économique - Mise en place de nouveaux processus et rapatriement du service des lois sociales et de l'environnement au sein de l'administration communale de Schaerbeek (volet SLSE) et mise en œuvre de projets innovants pour les commerces et entreprises schaarbeekois (volet dynamisation économique) - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché - Pour information

Overheidsopdracht voor diensten met als voorwerp een missie voor de dienst Economische dynamisering - Implementatie van nieuwe processen en repatriëring van de dienst sociale en milieuwetgeving binnen het gemeentebestuur van Schaarbeek (onderdeel SLSE) en implementatie van innovatieve projecten voor Schaarbeekse bedrijven en ondernemingen (onderdeel economische dynamisering) - Keuze van de plaatsingsprocedure en vaststelling van de voorwaarden van de opdracht - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 26 -- Agenda nr 26

Marché public de services ayant pour objet les assurances de la commune de Schaerbeek - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché – Approbation

Overheidsopdracht voor diensten met als voorwerp de verzekeringen van de gemeente Schaarbeek - Keuze van de plaatsingsprocedure en vastlegging van de voorwaarden van de opdracht - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Bâtiment -- Gebouwen

Ordre du jour n° 27 -- Agenda nr 27

**Occupation temporaire du futur parc Stephenson, rue Stephenson 62-64 - Raccordement du site à l'électricité
- Pour information**

**Tijdelijke bezetting van het toekomstige Stephensonpark, Stephensonstraat 62-64 - Aansluiting van de site op
het elektriciteitsnet - Ter informatie**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 28 -- Agenda nr 28

**Plan écoles - Projet n°16 - Athénée Fernand Blum, section Roodebeek - Rénovation des anciennes classes
dans les combles et aménagement d'un escalier de secours - Augmentation de la dépense - Pour information**

**Scholenplan - Project nr 16 - Atheneum Fernand Blum, afdeling Roodebeek - Renovatie van de oude klassen
op de zolderverdieping en inrichting van een brandtrap - Verhoging van de uitgave - Ter informatie**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 29 -- Agenda nr 29

**PlaNet'S – Marché de services – Nettoyage des vitrages de divers bâtiments communaux en 2023 – Procédure
de passation et conditions du marché – Procédure négociée sans publication préalable - Pour information**

**PlaNet'S – Overheidsopdracht voor diensten – Schoonmaak van de ramen van verschillende
gemeentebouwen in 2023 – Plaatsingsprocedure en voorwaarden van de opdracht -
onderhandelingsprocedure zonder voorafgaande bekendmaking - Ter informatie**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 30 -- Agenda nr 30

**Cimetière de Schaerbeek - Sécurisation: Fourniture et pose d'une porte-tourniquet - Procédure de passation
et conditions du marché - Pour information**

**Begraafplaats van Schaarbeek - Beveiliging : Livraison et plaatsing van een draaihekken - Plaatsingsprocedure
en voorwaarden van de opdracht - Ter informatie**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Contrats de quartier -- Wijkcontracten

Ordre du jour n° 31 -- Agenda nr 31

**Contrat de quartier durable Pogge - Opération 1-2 "Fermettes Jérusalem" - Construction d'une crèche ONE,
de logements et d'un jardin potager collectif sur les terrains sis rue de Jérusalem 41-51 - Marché de travaux -
Attribution du marché de travaux pour le lot 2 "Amiante" - Pour information**

**Duurzaam wijkcontract Pogge - Operatie 1-2 "Fermettes Jerusalem". Bouw van een ONE crèche, woningen en
een collectieve moestuin op het terrein gelegen in de Jerusalemstraat 41-51 - Contract voor werken - Gunning
van het contract voor werken voor het Perceel 2 "Asbet" - Ter informatie**

26.04.2023

Ce point est reporté --- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 32 --- Agenda nr 32

Contrat de quartier durable Stephenson - Opération A – "Pôle Stephenson" (aménagement d'un parc et d'une place publique, construction d'une crèche et d'un équipement de sport situés rue et place Stephenson et sur un terrain appartenant à Infrabel, à Schaerbeek et Bruxelles-ville) - Marché de travaux – Assainissement de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante sur un terrain en friche (Terrain Infrabel - Parcelle située entre les voies ferrées et l'arrière de la trame urbaine de la rue Stephenson) - Pour information

Duurzaam wijkcontract Stephenson - Operatie A - " Pôle Stephenson" (aanleg van een park en een openbaar plein, bouw van een crèche en een sportfaciliteit gelegen aan de Stephensonstraat en het Stephensonplein en op een terrein van Infrabel, in Schaarbeek en Brussel-Stad) - Opdracht voor werken – Sanering van materialen die mogelijks asbest kunnen bevatten op een braakliggend terrein (Terrein Infrabel – Perceel gelegen tussen de sporen en de achterkant van de stadsstructuur van de Stephensonstraat) - Ter informatie

Ce point est reporté --- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 33 --- Agenda nr 33

Mandat donné à l'intercommunale Sibelga au nom et pour compte de la Commune de Schaerbeek de passer le marché public relatif aux travaux de rénovation du bâtiment « Hip-Hop School » (rue Rogier 126) dans le cadre de la Centrale d'achat du programme RenoClick – Approbation

Mandaat toegekend aan de intercommunale Sibelga namens en voor rekening van de gemeente Schaarbeek voor het gunnen van de overheidsopdracht betreffende de renovatiewerken aan het gebouw "Hip-Hop School" (Rogierstraat 126) in het kader van de Aankoopcentrale van het programma RenoClick - Goedkeuring

Ce point est reporté --- Dit punt wordt overgedragen

Urbanisme & environnement --- Stedenbouw & leefmilieu

Ordre du jour n° 34 --- Agenda nr 34

Projet de plan de gestion de l'eau 2022-2027 de la Région de Bruxelles-Capitale - Avis de la Commune

Ontwerp van Waterbeheerplan 2022-2027 van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest - Advies van de Gemeente.

Ce point est reporté --- Dit punt wordt overgedragen

VIE CITOYENNE --- BURGERLEVEN (LEVEN IN DE GEMEENTE)

Ordre du jour n° 35 --- Agenda nr 35

Cohésion sociale - Appel à candidatures à "Agréments COCOF 2024-2028" - Mise en conformité avec le nouveau cadre légal – Approbation

Sociale Cohesie - Oproep voor accreditatie aanvragen COCOF 2024-2028 - Naleving van het nieuwe wettelijke kader - Goedkeuring

Ce point est reporté --- Dit punt wordt overgedragen

Sports --- Sport

Ordre du jour n° 36 --- Agenda nr 36

Subside exceptionnel à l'asbl WAPA International – Approbation

Uitzonderlijke subsidie voor de vzw WAPA International - Goedkeuring

Ce point est reporté --- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 37 --- Agenda nr 37

Subside exceptionnel à l'asbl Xtreme Team Parkour – Approbation

Uitzonderlijke subsidie voor de vzw Xtreme Team Parkour - Goedkeuring

Ce point est reporté --- Dit punt wordt overgedragen

POINTS EN URGENGE --- PUNTEN IN SPOED

SECRÉTAIRE COMMUNAL --- GEMEENTESCRETARIS

Bureau des Assemblées --- Kantoor der Vergaderingen

Ordre du jour n° 82 --- Agenda nr 82

ASBL IRISteam - Election d'une administratrice au sein du Conseil d'Administration - Proposition de la Commune.

VZW IRISteam - Verkiezing van een bestuurder in de Raad van Bestuur - Voorstel van de gemeente.

Ce point est reporté --- Dit punt wordt overgedragen

INFRASTRUCTURE --- INFRASTRUCTUUR

Voirie --- Wegen

Ordre du jour n° 83 --- Agenda nr 83

Espace Renan - Aménagement de la zone extrême Nord - Mission d'étude et de direction des travaux - Majoration de la dépense - Pour information

Ruimte Renan - Heraanleg van de uiterste Noordelijke Zone - Overeenkomst voor studie en leiding der werken - Verhoging van de uitgave - Ter informatie

Ce point est reporté --- Dit punt wordt overgedragen

26.04.2023

VIE CITOYENNE --- BURGERLEVEN (LEVEN IN DE GEMEENTE)

Ordre du jour n° 84 --- Agenda nr 84

PPU – Proposition de programmation et de budgétisation de l'édition 2023 du Festi 1030, le dimanche 04 juin 2023 au parc Josaphat (La Laiterie)

PPU – Programmerings- en budgettering voor de 2023-editie van Festi 1030, zondag 04 juni 2023 in Josaphatpark (La Laiterie)

Ce point est reporté --- Dit punt wordt overgedragen

ORDRE DU JOUR (REPRISE) --- AGENDA (VERVOLG)

POINT(S) INSCRIT(S) À LA DEMANDE DE CONSEILLERS COMMUNAUX --- PUNT(EN) OPGETEKEND OP VERZOEK VAN GEMEENTERAADSLEDEN

Ordre du jour n° 38 --- Agenda nr 38

Les garanties d'accès physique aux services de l'administration communale (Motion de Madame Leïla LAHSSAINI)

De garanties voor fysieke toegang aan de diensten van het gemeentebestuur (Motie van Mevrouw Leïla LAHSSAINI)

Ce point est reporté --- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 39 --- Agenda nr 39

Faire de Schaerbeek une Commune d'inclusion numérique (Motion de Monsieur Cédric MAHIEU)

Van Schaarbeek een digitaal Inclusieve gemeente maken (Motie van de heer Cédric MAHIEU)

Ce point est reporté --- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 40 --- Agenda nr 40

La délégation de compétence au Collège concernant l'adoption de règlements complémentaires de circulation routière (Motion de Monsieur Matthieu DEGREG)

De delegatie van bevoegdheid aan het college betreffende de aanneming van het bijkomend verkeersreglement (Motie van de heer Matthieu DEGREG)

Ce point est reporté --- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 41 --- Agenda nr 41

Des procédures judiciaires en cours pour recouvrer des redevances de stationnement impayées qui sont poursuivies (Demande de Monsieur Georges VERZIN)

Lopende juridische procedures om onbetaalde parkeergelden te innen worden voortgezet (Verzoek van de heer Georges VERZIN)

Ce point est reporté --- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 42 -- Agenda nr 42

Parking Brussels (Demande de Monsieur Yusuf YILDIZ)

Parking Brussels (Verzoek van de heer Yusuf YILDIZ)

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 85 -- Agenda nr 85

**Les conséquences du réaménagement des arrêts STIB sur le quotidien des habitants de l'avenue Rogier
(Demande de Madame Döne SÖNMEZ)**

**De gevolgen van de herinrichting van de MIVB haltes op het dagelijks leven van de inwoners van de
Rogierlaan (Verzoek van Mevrouw Döne SÖNMEZ)**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

QUESTIONS ORALES -- MONDELINGE VRAGEN

Ordre du jour n° 86 -- Agenda nr 86

**Le manque d'activités culturelles et familiales dans notre commune (Question de Madame Naïma
BELKHATIR)**

Het gebrek aan culturele en familiale activiteiten in onze gemeente (Vraag van Mevrouw Naïma BELKHATIR)

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 87 -- Agenda nr 87

Les cours de natation (Question de Monsieur Yuri DE BELDER)

De zwemlessen (Vraag van de heer Yuri DE BELDER)

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

La séance publique est levée à 20 heures -- De openbare vergadering wordt beëindigd om 20.00 uur.